

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—Etats-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VIII.

No. 45.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 8 NOVEMBRE 1877

Décisions judiciaires concernant les journaux

10. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau-de-poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

20. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau-de-poste.

30. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

40. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau-de-poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

SOMMAIRE

Le 25ème anniversaire de la fondation de l'Institut-Canadien-Français d'Ottawa, par L. O. David.—Discours prononcés à la convention de l'Institut-Canadien-Français d'Ottawa.—La politique par A. G. G. Lina.—Un discours de Sir John, par A. G.—Les prisons de Paris sous la Commune (suite).—Une fille laide (suite).—Nos gravures: Le repentir, vision; La jeune artiste; l'incendie de Portland, N.B.; L'Institut-Canadien-Français d'Ottawa; Le commandeur de Chastes; La maison Dupuis.—Choses et autres.—Faits divers.—Nouvelles de Manitoba.—Les échecs.—Le jeu de dames.

GRAVURES: Nouvel édifice de l'Institut-Canadien-Français d'Ottawa; Cercueil et restes du commandeur de Chastes, lieutenant de la Nouvelle-France; Les Turcs, sous Soliman Pacha, attaquant le Mont Saint-Nicolas; Incendie de Portland, N.B.; Vue des ruines; Le repentir; Vision; La maison Dupuis; Frères, rue Sainte-Catherine; Le jeune artiste.

LE 25ÈME ANNIVERSAIRE

DE LA FONDATION DE L'INSTITUT-CANADIEN-FRANÇAIS D'OTTAWA

Quelques omissions ont été remarquées dans le compte-rendu de cette belle fête; les noms, par exemple, de quelques-uns des délégués n'y étaient pas. Voici la liste complète:

QUÉBEC

Société Historique de Québec.—Colonel Strange, James LeMoine, Dr. Miles.
Institut-Canadien de Québec.—Hon. M. Chauveau, président de la délégation; MM. L. P. Turcotte, P. LeMay, H. J. J. B. Chouinard, H. A. Turcotte.
Cercle Catholique.—Ernest Gagnon, Dr. Dionne, M. A. N. Montpetit.

MONTREAL

Société Historique représentée par l'hon. M. Chauveau.
Union Catholique.—M. A. de Bonpart, MM. J. A. Descarries et Alphonse Leclair.

OTTAWA

Institut-Canadien-Français représenté par MM. Alphonse Benoit, Jos. Tassé, B. Sulte, L. O. David, A. Laperrière, Dr. St. Jean, L. H. Filteau, J. A. Pinard.
Société Littéraire et Historique.—MM. LeSueur, Thornburn et E. A. Meredith.
Union Catholique.—MM. J. J. Kehoe, Dr. St. Pierre, S. Leveillé.
Dr. J. C. Taché, Alphonse Lusignan, Achille Fréchette, Stanislas Drapeau.

Au toast: "Nos sociétés-sœurs," répondirent M. de Bonpart, M. le col. Strange, H. J. J. B. Chouinard et le Dr. Dionne.

Ce n'est pas le Dr. Mills, mais le Dr. Miles qui prit la parole sur la question des archives.

Le comité de réception et du banquet se composait de MM. le Dr. St. Jean, M. P., J. A. Pinard, E. Tassé, S. Drapeau, J. Tassé.

C'est M. Joseph Tassé qui avait organisé la Convention.

Enfin, à M. Laperrière des éloges sont dus pour l'organisation de la soirée d'inauguration.

Depuis le commencement jusqu'à la fin, tout a été bien, le succès complet. Ceux qui ont eu le courage et le patriotisme d'élever un temple aux lettres canadiennes dans la capitale du Canada, ont dignement couronné leur œuvre. Les premiers, ils ont eu la pensée de réunir les hommes de lettres canadiens, de leur donner l'occasion de se voir, de se connaître et de discuter ensemble les intérêts sacrés de la science et de la littérature de notre pays.

De grandes pensées, de nobles sentiments et des opinions pratiques ont été exprimées; un beau témoignage de vigueur intellectuelle et de vitalité nationale a été donné aux autres nationalités, et il produira certainement les meilleurs résultats.

Québec et Montréal se feront, sans doute, un devoir de marcher sur les traces d'Ottawa; mais honneur à ceux qui ont pris l'initiative!

Il nous a fait plaisir de voir nos compatriotes anglais représentés à cette fête littéraire par trois hommes distingués, hommes de lettres et savants: M. LeMoine, l'auteur de l'*Album des Touristes*, d'écrits historiques, de récits émouvants, pleins d'intérêt national; le Dr. Miles, du département de l'Instruction Publique, et le colonel Strange, le brave militaire dont la poitrine couverte de médailles renferme de si nobles sentiments; homme de cœur et d'esprit, qui sait si bien allier à la bravoure du soldat et à la science militaire, la délicatesse et l'esprit cultivé de l'homme de lettres.

Rien qui ne soit propre comme cette fraternité littéraire à adoucir les aspérités nationales et religieuses que produit nécessairement le contact de deux races si distinctes, si différentes sous tous les rapports.

L. O. DAVID.

DISCOURS

PRONONCÉS A LA CONVENTION DE L'INSTITUT-CANADIEN-FRANÇAIS D'OTTAWA

Discours d'inauguration par le Président, M. A. BENOIT:

Qu'il plaise à Votre Excellence, Monseigneur,

Mesdames et Messieurs,

Il m'est agréable de vous exprimer la vive satisfaction que nous ressentons en voyant un auditoire nombreux et choisi se presser dans cette salle pour assister à cette séance solennelle. Je suis heureux aussi de venir au nom de l'Institut souhaiter une bienvenue cordiale aux visiteurs distingués partis des différents points de la province de Québec pour prendre part à notre fête. Leur présence est pour nous une preuve très-forte de leur sympathie et un témoignage flatteur de l'intérêt qu'ils portent à cette institution. Oui, Messieurs, soyez les bienvenus dans cette maison comme vous l'êtes dans notre cité, comme vous l'êtes parmi notre population. Tous nous sommes fiers de rencontrer en vous des amis dévoués à une même cause, à de mêmes

aspirations, ainsi que de généreux défenseurs de nos institutions et de notre langue.

Une des principales raisons qui nous réunissent ici ce soir est l'inauguration de cet édifice.

Je dirai tout d'abord que l'on se tromperait étrangement si on allait croire que ce temple consacré spécialement à l'histoire, aux arts et aux sciences a été élevé uniquement par quelques princes de la fortune. Non, Messieurs; tout somptueux qu'eût été un pareil cadeau, un attrait lui aurait manqué: notre population, en admirant ce beau monument, ne s'y serait pas sentie chez elle, car cette œuvre n'eût pas été la sienne; et pour que cette maison fût vraiment la maison du peuple, il fallait qu'elle fût bâtie par le peuple; aussi, cette pensée est-elle venue s'harmoniser parfaitement avec la faiblesse de nos moyens pécuniaires. Le peuple avait besoin d'y contribuer pour sa satisfaction, pour sa gloire—si vous me permettez le mot—et nous avions besoin de son concours pour obtenir ce résultat. Il nous fallait l'assistance de tous, celle du pauvre comme celle du riche. Un très-grand nombre de nos compatriotes nous ont activement secondés dans cette entreprise, chacun dans la mesure de ses forces. Quelques-uns même ont donné sans songer à leurs faibles ressources, n'écouterant que la patriotique impulsion de leur cœur; et, s'il m'était permis de commettre ici une indiscretion, je dirais que plus d'une de ces pierres a coûté quelques sacrifices à plusieurs de nos ouvriers; car, en ces temps de crise financière, c'était peut-être autant de retranché sur le nécessaire de la famille. Honneur à eux, car ils ont compris que ces sacrifices seraient féconds en résultats; ils ont compris que l'éducation du peuple est une source de progrès et de grandeur, en même temps qu'une des meilleures sauvegardes pour une nationalité; ils ont compris, dis-je, que ce monument renfermerait en lui-même une nouvelle force pour notre population et serait aussi une preuve bien haute de ce que peut faire l'esprit de concorde et d'union. Je tiens aussi à constater, et cela n'est que simple justice, que nous avons eu l'honneur de compter parmi nos souscripteurs bien des noms étrangers à la nationalité franco-canadienne; c'était là encore un témoignage précieux d'admiration pour notre œuvre et un puissant encouragement dans nos travaux. La générosité publique, à notre égard, ne paraît pas encore épuisée, puisque chaque jour nous avons l'avantage de voir s'inscrire les noms de nouveaux souscripteurs sur la liste toujours ouverte en faveur du fonds de construction. Nous avons eu déjà l'occasion de les remercier publiquement; mais nous nous faisons un devoir de leur renouveler ici l'expression de notre gratitude, en les priant de croire que la bienveillance dont était empreint cet acte de générosité en a, pour nous, doublé le prix.

Mais nous devons, avant tout, le succès de cette entreprise au comité de construction. Ce comité, composé de quelques hommes de cœur doués d'une grande énergie, d'un patriotisme ardent, a bien eu des difficultés à surmonter pendant les quatre années qu'ont duré ses travaux; mais il a su vaincre ces obstacles par des efforts opiniâtres, et si ce monument est aujourd'hui debout, faisant à la fois notre orgueil et notre espoir pour l'avenir, remercions tout d'abord le comité de construction; aussi, suis-je sûr d'exprimer le sentiment non-seulement de l'Institut, mais de toute la population, en proclamant que ce comité a bien mérité de la patrie et des lettres françaises.

Une seconde raison qui nous réunit encore est l'occasion du 25ème anniversaire de cet Institut.

Il y a bientôt trente ans, un groupe de Canadiens venait s'établir sur ce coin de terre alors très-peu peuplé. Il n'étaient pas nombreux, mais dans chacune de ces poitrines battait un cœur généreux, un cœur plein de loyauté et d'amour pour la patrie. A peine furent-ils installés qu'ils devinrent en butte à une malheureuse rivalité de race de la part de ceux qui s'y trouvaient déjà—rivalité qui, je suis heureux de le dire, a été presque entièrement bannie de cette ville pour faire place aujourd'hui à une légitime émulation. Quoi qu'il en soit, ils durent tenir ferme, ils durent serrer leurs rangs pour augmenter leurs forces et pour conjurer la tempête qui grandissait autour d'eux. Cette lutte dura plusieurs années, et ce fut au milieu des ces difficultés que naquit l'idée d'implanter parmi eux un nouvel élément d'union et de force, un élément qui put être en même temps une source de progrès intellectuel et moral. Ce fut animés de ces sentiments qu'ils résolurent de fonder une association littéraire ayant pour but de conserver parmi eux leur religion, leur langue, leur nationalité. Il leur a fallu bien du courage et

de la persistance, mais leur énergie a su triompher des obstacles. Ils comprenaient, comme je l'ai déjà dit ailleurs, qu'une association de ce genre, dans le milieu où ils se trouvaient placés, renfermait le principe de tout ce qui pouvait et devait exercer quelque influence sur l'avenir, la prospérité, la grandeur future de la nationalité canadienne-française dans cette partie du pays.

Leurs débuts, il est vrai, se firent sans bruit, mais non dans l'ombre. Ils choisirent pour le lieu de leur réunion une chambre de fort modeste apparence où ils s'assemblaient une fois par semaine. L'Institut en était à sa première année d'existence: c'était en 1852. Avec l'accroissement de la population, cette jeune société recruta chaque année de nouveaux membres, et bientôt il fallut quitter l'humble chambre de la rue Cumberland pour s'installer dans une maison plus spacieuse, au coin des rues York et Cumberland. Un peu plus tard, l'Institut fut transporté dans l'édifice aujourd'hui occupé par les Frères de la Doctrine Chrétienne, rue Sussex. On était alors en 1866, époque où l'Institut fut incorporé sous le nom de "l'Institut-Canadien-Français de la cité d'Ottawa." Quelques années après, grâce à la générosité de M. R. W. Scott, alors député de cette ville et aujourd'hui l'un des membres du gouvernement fédéral, l'Institut se trouva possesseur d'un magnifique terrain situé en face de l'église cathédrale, où il a bâti une salle plénière qui subsiste encore. Mais ce local lui-même finit, dans la suite, par n'être plus en rapport avec les besoins de l'institution, et il fut alors décidé d'entreprendre la construction d'un édifice aux proportions plus vastes, qui, tout en nous permettant de donner plus d'extension à notre œuvre, serait encore un monument qui attestât le patriotisme de notre population. Ces murs sont là maintenant pour témoigner du succès de cette belle et grande idée.

Je n'insisterai pas ici sur l'importance de la mission de cette société, ni sur les heureux résultats qu'une pareille institution est appelée à produire parmi le peuple. Une voix aussi éloquente que bien connue vous dira toutes ces choses dans quelques instants. En effet, personne mieux que l'écrivain distingué que nous aurons l'avantage d'entendre, ne peut être en état de connaître le rôle et l'influence que la littérature canadienne est appelée à exercer dans ce pays. L'un des fondateurs d'une de nos plus florissantes sociétés littéraires—l'Institut-Canadien de Québec—membre honoraire de plusieurs sociétés scientifiques, s'étant identifié, pour ainsi dire, avec le progrès de notre jeune littérature, il a pu, mieux que personne peut-être, se rendre compte de l'importance de ces institutions au point de vue intellectuel et moral, et de l'effet salutaire que produisent des réunions de ce genre. Sa parole autorisée saura, j'en suis sûr, nous animer tous d'un nouveau zèle en faveur de notre institution, et démontrer qu'elle est un des plus puissants moyens d'avancement pour la cause nationale.

Ces deux fêtes que nous célébrons offrent, réunies ensemble, une coïncidence assez rare, pour ne pas dire unique jusqu'à présent. Aussi, nous n'avons pas voulu laisser passer ce double événement sans lui donner, si cela était possible, un résultat pratique qui en fût le digne couronnement. Pour cela, nous n'avons cru pouvoir mieux faire que d'organiser une *Convention littéraire* à laquelle ont été invités bon nombre d'écrivains et de journalistes canadiens, ainsi que des représentants des sociétés-sœurs de la province de Québec, afin de discuter, dans une réunion commune, plusieurs questions intimement liées à la littérature et à l'histoire nationale.

Je ne saurais terminer ces quelques observations sans remercier hautement, au nom de l'Institut, Son Excellence d'avoir bien voulu accepter le patronage de cette soirée. La présence du chef de l'Etat, en une circonstance aussi solennelle, nous est particulièrement agréable, car nous savons reconnaître en lui non-seulement l'un des gouverneurs les plus justement respectés qui aient présidé aux destinées de ce pays, mais, aussi, l'orateur éloquent, l'homme de lettres accompli, l'ami des beaux-arts, dont l'esprit actif et éclairé semble se complaire dans les HAUTES LATITUDES, dans les hautes régions de l'intelligence.

Nous sommes aussi très-sensibles à l'honneur que nous fait le premier pasteur de ce diocèse en assistant à l'inauguration de cet édifice. Sa Grandeur l'évêque d'Ottawa nous a appris, au reste, à compter en toute circonstance sur son concours, sur son intelligente sollicitude; Elle continue, à notre égard, les belles traditions de son vénéral prédécesseur, donnant ainsi une nou-

velle preuve à l'appui de cette parole d'un écrivain français : Que toujours l'Eglise aime, recherche, honore les lettres humaines.

Discours du Président, M. A. BENOIT, en proposant la santé des Sociétés-sœurs :

Messieurs,

Cette santé est, de notre part, l'expression de la satisfaction intime que nous éprouvons à souhaiter une bienvenue des plus amicales à ces sociétés auxquelles nous sommes unis à plus d'un titre. Tous membres d'une même famille, nous sommes leurs alliés par les liens du cœur comme par ceux de l'intelligence, et rien peut nous être plus agréable que de les voir réunies ce soir sous notre toit, assises à notre table et partageant avec nous—si je puis m'exprimer ainsi—le pain de l'amitié. Il existe, entre elles et nous, un lien de similitude qui nous porte à les aimer et à nous intéresser à elles. En effet, la mission que nous sommes tous appelés à remplir est la même ; nos aspirations ont pour source le même amour du progrès intellectuel, nos travaux sont animés du même zèle, ayant pour but le même objet. Le champ de travail seul est différent. Mais, si nous sommes d'ordinaire éloignés les uns des autres, nous osons nous estimer heureux de voir se présenter une circonstance favorable pour nous réunir une fois tous ensemble ; car rien, plus que de pareilles réunions, ne saurait être salutaire pour retremper nos forces et pour acquiescer un nouveau courage. Nous sommes malheureusement envahis de tous côtés par une atmosphère qui ne respire qu'un monde matériel. Les esprits tournent sous le souffle de la spéculation. Cette fièvre entraîne le monde dans un délire qui le force presque de n'accorder que bien peu d'attention aux choses de l'intelligence. Nous devons constater, quoiqu'à regret, que ce vent funeste a emporté dans sa course quelques-unes de nos jeunes sociétés littéraires qui, il n'y a que peu d'années encore, remportaient de beaux succès, offraient les meilleures espérances. Peut-être ont-elles manqué de l'appui et de l'encouragement qu'elles méritaient. Espérons que l'avenir nous réserve un sort plus favorable ; mais c'est à nous d'y travailler. Pour être heureux et prospères, il faut être forts ; pour être forts, il faut s'unir, et rien ne saurait cimenter davantage cette union que de nous réunir tous ensemble comme nous le faisons aujourd'hui. Aussi, nous souhaitons tous que cette réunion soit le prélude de bien d'autres réunions de ce genre, dans lesquels toutes les Sociétés-sœurs du pays trouveront une source de vitalité et de force.

Notre Institut s'est senti vivement honoré de l'attention toute particulière avec laquelle les différentes Sociétés-sœurs ont accueilli son invitation. Nous avons été flattés de la déférence que nous a témoignée l'Union Catholique et la Société Historique de Montréal en déléguant vers nous des personnes dignes en tous points de les représenter. De son côté, Québec—cette nouvelle Athènes de notre jeune Canada—s'est empressée de répondre à notre appel en nous envoyant des délégués qui ne pouvaient être mieux choisis pour représenter son Institut-Canadien, sa Société Historique et son Cercle Catholique. Cet acte de franche courtoisie est une preuve de l'harmonie qui règne parmi nous. Aussi, je suis heureux de les remercier des intentions généreuses qui les animent à notre égard, et les assurer qu'ils trouveront en nous des amis, des frères dévoués, toujours prêts à les encourager dans leurs travaux, toujours disposés à les appuyer dans leurs bons mouvements, et toujours fiers d'applaudir leur succès.

Répondu par le colonel Strange, pour la Société Historique de Québec ; A. de Bonpart, pour l'Union Catholique de Montréal ; H. J. J. B. Chouinard, pour l'Institut-Canadien de Québec ; Dr. Dionne, pour le Cercle Catholique de Québec.

Discours du Dr. HUBERT LARUE, professeur de l'Université-Laval :

Des meilleurs moyens à prendre pour développer la littérature canadienne : tel est le sujet que l'Institut-Canadien d'Ottawa m'a prié de traiter à l'occasion de l'importante solennité qui nous réunit en ce jour : ce sujet n'est pas neuf ; et pour d'autres littératures que la nôtre, ce sujet, bien souvent, a été un thème fécond sur lequel s'est exercée la verve des poètes et des prosateurs.

Depuis Horace, Juvénal, Catulle, Tibulle, Propertius et tant d'autres poètes renommés de l'antiquité païenne ; depuis cette intéressante veuve du 17^e siècle qui adressait ses touchantes lamentations à Louis XIV en faveur de ses tendres brebis qu'elle ne pouvait paître convenablement ; depuis ces époques reculées jusqu'à celle des littérateurs canadiens d'Ottawa, de Montréal, de Québec et des Trois-Rivières, que de plaintes, en prose et en vers, a fait éclore ce sujet bien vieux, hélas ! mais cependant toujours jeune, quoiqu'on n'aime guère à le rajouir !

L'histoire est remplie de noms de poètes indigènes, de prosateurs faméliques qui passaient par les chaumières, par les manoirs, par les châteaux, déclamaient leurs poèmes, chantant leurs chansons, et ne demandant pour prix de leur peine que la charité ! c'est-à-dire, un morceau de pain qu'ils allaient tremper mélancoliquement au ruisseau du voisin, ruisseau de prolétaire.

Horace, un jour, était parvenu à modifier cet odieux régime ; ce dont fait foi la première de ses odes qui est intitulée : *Ad Mæcænum* !

A MÆCENE !

Mæcenas, dit Horace, stavis editæ regibus, O et præsidium, et dulces decus meum ! Sunt quos curricula pulverem Olympicum Collegisse Juvat !

Mæcène, de royale lignée, ô mon appui et ma gloire ! Il en est qui mettent leur ambition à se couvrir de la poussière des courses olympiques ; et, lorsque les roues brûlantes de leurs chars ont remporté le premier prix, ils se croient au-dessus des dieux maîtres de l'univers.

L'un est heureux si la faveur d'un peuple inconstant l'élève aux honneurs suprêmes ; l'autre, s'il entasse dans ses greniers toutes les moissons de la Libye.

Moi, la couronne de lierre qui orne le front des poètes me rapproche des dieux... Que Mæcène me compte parmi les maîtres de la lyre, et mon front élevé touchera les astres !

On sait comment Mæcène payait les œuvres de son poète ; on sait qu'Horace avait palais sur l'Esquilin, maison de campagne à Tibur.

Ce touchant commerce d'amitié entre Horace et Mæcène ne devait pas trouver en Auguste, maître du monde, un cœur insensible ; et bientôt, pris d'un accès de douce jalousie, Auguste adressait au favori de Mæcène quelques lettres pleines de délicats reproches que l'histoire, heureusement, a conservées.

Sache, écrit Auguste à Horace, sache que je suis irrité contre toi—Irasci me tibi scito ! de ce que, dans des écrits de ce genre, tu ne confères pas avec moi de préférence. Redoutes-tu qu'auprès de la postérité tu te fasses tort, en laissant voir que tu es mon ami ?

Dans une autre lettre, le même César Auguste écrivait au poète :

Sume tibi aliquid juris apud me, tanquam si convictor mihi fueris.

Assume tous les droits que tu as sur moi, comme si tu étais mon commensal. J'aurais voulu que tu le fusses, si ta santé l'eût permis—si per valetudinem tuam potuisset.

Le commensal d'Auguste ! Involontairement, on regrette qu'à cette époque Horace ait mérité d'être dyspeptique.

Auguste ajoute : Notre cher Septimius pourra te dire comme d'autres quel souvenir je conserve de toi. Si tu as cru devoir mépriser mon amitié, je ne te paie point du même mépris.

Tel était, il y a deux mille ans, l'échange de bons procédés qui avait lieu entre Auguste, maître du monde, et Mæcène, le ministre d'Auguste, et Horace, fils d'un affranchi !

Mais il n'en fut pas toujours ainsi ; écoutons les accents de détresse que profère Juvénal, cet autre favori des muses :

Et spes et ratio studiorum in Cæsare tantum !

L'espoir, l'encouragement des lettres se trouvent dans César seul !

Seul—César—à cette époque orageuse, a souri aux muses éplorées, lorsque nos poètes célèbres et renommés étaient réduits à diriger—conduire—des établissements de bains à Gabies, des fours à Rome ; lorsque d'autres ne trouvaient rien de honteux ou d'ignoble à se faire crieurs publics.

Baigneurs, boulangers, huissiers ! voilà quelles étaient, au temps dont parle Juvénal, les destinées des poètes et des écrivains livrées au génie des Césars seuls—in Cæsare tantum !

Cependant, nous n'en écrivons pas moins, ajoute le poète—nos tamen hic agimus... et, sur le sable fin, nous traçons des sillons et bouleversons un sol stérile avec la charrue.

Et toi, malheureux, miser, brise ta plume ! Frange miser, calamitas. Efface ces combats, fruits de tes veilles, toi qui, dans un misérable réduit, composes des vers sublimes pour n'obtenir qu'un lierre et de misérables statues. N'attends rien de plus. Le riche avare—dives avarus—ne sait qu'admirer, exalter le talent, tel qu'un enfant en extase devant l'autel de Junon !

Telles étaient les plaintes amères que faisaient entendre les grands poètes de l'antiquité. Cependant, leurs vœux n'ont jamais, à mon avis, dépassé les limites d'une sage réserve. Horace, le plus gâté entre tous, exprimait modestement ses désirs dans les termes suivants :

Quels sont les vœux du poète, le jour où il consacre un autel à Apollon ? Il ne demande ni les riches moissons de la fertile Sardaigne, ni les nobles troupeaux de la brûlante Calabre, ni l'or et l'ivoire de l'Inde, ni les terres que minent sourdement les eaux paisibles du Liris.

Pour moi, l'olive, la chicorée, la mauve légère me suffisent. Fils de Latone, voici mes vœux : jouir en paix, sain de corps et d'esprit, du peu que je possède, et couler une heureuse vieillesse sans déposer ma lyre !

De la mauve légère, de l'olive, de la chicorée... vœu fort discret ! Les littérateurs canadiens se montreraient-ils plus exigeants ?... Horace a fait toutefois une omission grave que je tiens à réparer. Dans cette ode il ne dit mot de ces délicieux vins de Falerne et de Massique qu'il a tant chantés, et avec une telle abondance de gracieuses épithètes, qu'il est à regretter, vraiment, que l'antiquité ne nous ait pas transmis le secret de ces crûs délectables.

Maintenant, prêtons l'oreille aux accents de Tibulle... Pauvre Tibulle ! mort d'amour à vingt-quatre ans :

Qu'un autre, s'écrie-t-il, amasse les richesses en monceaux d'or, et possède de nombreux arpents d'un sol fertile ; que l'approche de l'ennemi le tienne sans cesse en alarme, et que le bruit de la trompette guerrière chasse loin de lui le

sommeil ! pour moi, que la pauvreté m'assure une vie désoccupée, et que dans mon foyer brûille un feu modeste !

Hôte des champs, je veux, dans la saison propice, planter la vigne délicate, et d'une main exercée, des arbres déjà grands !...

Je ne regrette pas les richesses de mes pères, ni les moissons que jadis entassaient mes aïeux ! C'est assez pour moi d'une modique récolte ; c'est assez d'un lit pour goûter le sommeil, et du même siège pour reposer mes membres !

Quelle conclusion faut-il tirer des enseignements précieux que nous a transmis l'antiquité ? Cette conclusion la voici :

Aux poètes, aux littérateurs canadiens, il faut l'aurea mediocritas, rien de plus, rien de moins.

Baigneurs, boulangers, crieurs publics, ils ne sauraient l'être ; leur tempérament s'y oppose, la faiblesse de leur constitution leur en fait défense. D'un autre côté, le public canadien ne doit pas faire de ses littérateurs des enfants gâtés.

Je ne pourrais, sans hausser les épaules de pitié, voir un de nos bons poètes s'exhiber dans les rues de nos villes avec un four in hands dont les roues étincelantes brûleraient le pavé ; je ne pourrais, sans détourner mes regards, en voir un autre sur un cheval de course, échanger des poignées de mains avec ces maquignons vulgaires qui, au dire d'Horace, se croient les maîtres du monde et au-dessus de Jupiter même ; je serais très-courroucé d'en voir un seul entasser dans ses greniers les riches moissons de la Sardaigne et de la Libye, représentées, au siècle magnanime où nous vivons, par le froment de Chicago, ou par les jambons succulents de Cincinnati.

Ce que demandent les littérateurs canadiens, c'est qu'ils puissent dîner... au moins une fois par jour.

Juvénal l'a dit avant moi :

Non, dit Juvénal, la pauvreté, avec sa froide raison, ne peut faire résonner l'autre Piérier, ni saisir le thyrsus—thyrsus contingere. Nuit et jour la pauvreté est en proie à des besoins renaissants.

Horace avait bien dîné quand il s'écriait : Erue !—(ce qui se traduit en anglais par : Hourrah !...)

Lecteurs canadiens, en retour de votre débonnairté, vos poètes, vos prosateurs contracteront de nombreuses obligations.

La grammaire française—cette marâtre capricieuse, indisciplinée, inasservie—sera l'objet de leurs soins assidus ; vos écrivains n'imiteront pas de trop près la littérature française du jour, littérature en décadence comme était la littérature latine au temps de Quintilien.

La morale sera sévèrement, scrupuleusement respectée dans leurs écrits. C'est trop que de faire du mal durant sa vie, l'idée d'en faire après sa mort est désolante. Vos mères, vos femmes, vos enfants pourront lire leurs compositions sans rougir.

Ils éviteront les exagérations de langage, si communes de nos jours.

Un journaliste français vient de signaler ce défaut d'une façon fort plaisante.

A tout moment, dit-il, on y est pris. On entend près de soi parler d'une catastrophe ; involontairement on prête l'oreille : c'est une dame qui a oublié son parapluie dans un fiacre.

Jadis un homme qui avait une préférence pour le melon, disait tout simplement : "J'aime le melon." Aujourd'hui l'on dit : J'adore le melon à en mourir ! Mais, malheureux, continue l'écrivain, en quels termes peindriez-vous vos sentiments à la dame de vos pensées, vous qui aimez le melon à en mourir ?

Messieurs, il y aurait bien des choses à dire sur toutes ces questions ; mais les limites assignées à une conférence ne me permettent que de les effleurer ; j'abrége.

Parmi les moyens efficaces qui contribueront à développer notre littérature nationale, j'énumérerai les suivants :

1o. La création de bibliothèques de paroisses qui auront l'effet de développer chez notre peuple le goût de la lecture—goût qu'il n'a pas encore acquis. C'est là un point important qui entre dans le programme du département de l'instruction publique, aujourd'hui sous la direction de l'hon. Gédéon Ouimet, dont on ne saurait trop louer le zèle éclairé et l'esprit d'initiative.

2o. La distribution en prix, aux enfants de nos écoles, d'ouvrages canadiens, dont le mérite est admis et reconnu ; ce projet est en voie d'exécution.

3o. L'octroi de généreuses récompenses sous forme de médailles d'honneur ou de bourses rondellettes aux écrivains qui sortent victorieux des concours littéraires.

L'Institut-Canadien de Québec, il y a 30 ans et plus, avait établi un pareil concours.

L'Université-Laval, il y a une dizaine d'années, est entrée dans cette voie, en instituant ses concours de poésie.

Deux ans passés, un riche négociant, M. Théophile Ledroit, donnait à l'Institut-Canadien de notre ville deux médailles de prix qui ont été distribuées aux concurrents heureux à une séance solennelle, avec un éclat dont on n'a pas perdu le souvenir. Cette année, un favori des muses, et, en même temps, un favori de la fortune, M. Ls. Fiset, a fait don à l'Institut de Québec de la somme de cent piastres qu'il offre en prix pour le meilleur travail sur un sujet d'une importance capitale pour l'avenir du Canada : L'Agriculture dans la Province de Québec.

Honneur à ces Mæcènes canadiens ! les premiers entrés dans cette honorable voie, ils auront—souhaitons-le—de généreux imitateurs !

Enfin, messieurs, en quels termes parlerai-je de ce superbe édifice dont vous venez de faire l'inauguration solennelle—édifice érigé par la

munificence des citoyens d'Ottawa, au prix de sacrifices sans nombre, en l'honneur des lettres, des sciences et des arts ? Ce congrès littéraire d'Ottawa, le premier de ce genre dans la confédération canadienne, est un événement qui fera époque dans l'histoire de notre littérature.

Il est bien permis aux autres villes, à Québec particulièrement, d'envier votre bonheur, et d'éprouver un léger sentiment de jalousie ! Mais bientôt, je n'en doute nullement, Québec saura tirer une douce vengeance d'Ottawa, en conviant tous les littérateurs du pays à un deuxième congrès, lequel se tiendra, cette fois, dans l'enceinte des vieux murs de la vieille cité de Champlain.

Discours de M. JOSEPH TASSÉ :

M. le Président, Messieurs,

La conférence de M. le Dr. LaRue offre tout l'intérêt que nous en attendions. Elle est à la fois bien pensée, pétillante de verve, pleine de sens pratique, et il s'en dégage un parfum d'antiquité qui lui donne un charme tout particulier. Les souvenirs classiques qu'elle évoque prouvent surabondamment que de tout temps—depuis Horace et Juvénal jusqu'à nos jours—les favoris des muses n'ont pas toujours été les favoris de la fortune, et que de tout temps aussi le public n'a pas toujours suffisamment apprécié le travail des ouvriers de la pensée, qui font tant pour la gloire d'un pays, d'une nation.

L'importance d'une littérature nationale est si bien comprise et a déjà été si bien démontrée, l'importance de conserver dans toute sa pureté et dans toute sa beauté notre langue—la langue de Bossuet, de Corneille et de Châteaubriand—nous a été si éloquemment exposée par l'honorable M. Chauveau, dans son magnifique discours d'hier soir, qu'il serait oiseux de revenir sur ce sujet ; aussi, je me contenterai d'offrir quelques observations sur les conclusions de l'étude qui vient de nous être lue.

Entre autres moyens proposés à développer notre littérature, M. le Dr. LaRue indique : 1o. la création de bibliothèques de paroisses ; 2o. la distribution en prix dans nos écoles d'ouvrages canadiens d'un mérite réel ; 3o. l'octroi de généreuses récompenses sous forme de médailles d'honneur ou de bourses aux écrivains qui sortent victorieux des concours littéraires.

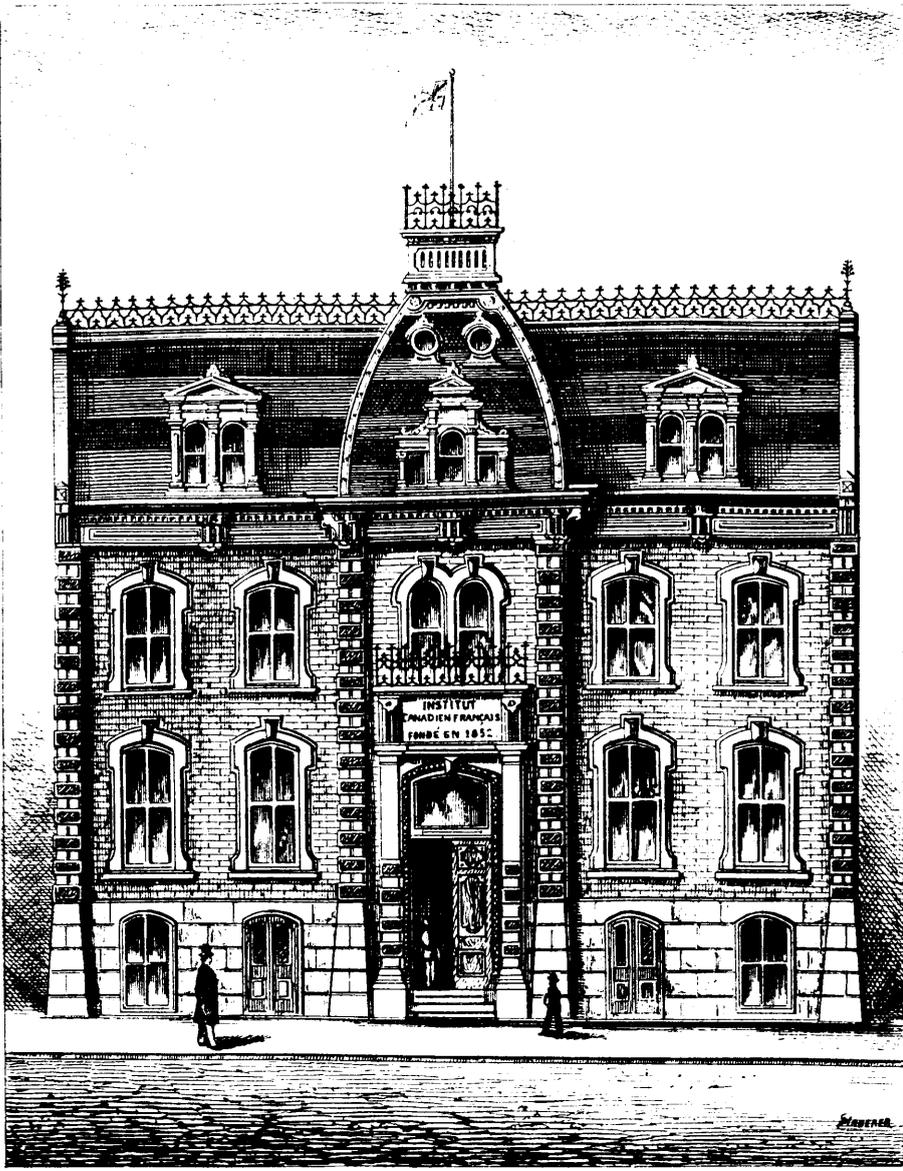
Je n'hésite pas à le dire, ce sont bien trois des principaux moyens d'activer le progrès de notre littérature—déjà si belle, si remarquable, si pleine de promesses pour l'avenir, nonobstant les conditions difficiles où elle a dû naître et grandir. Ce qu'il faut avant tout à nos littérateurs, c'est un public pour les lire, pour les apprécier, pour les encourager de ses suffrages. Ce public ne saurait exister sans l'instruction, sans la diffusion des lumières, et pour atteindre cette fin, l'un des meilleurs moyens à prendre est de créer des bibliothèques, là où il n'y en a pas encore, dans nos villes, dans nos villages et jusque dans nos plus humbles hameaux, ou bien d'augmenter celles qui existent, de livres, choisis avec soin au point de vue du beau et de la morale—livres qui constitueront un trésor précieux, un trésor inépuisable pour la culture de l'intelligence.

Sauf Québec et Ottawa, qui se trouvent placées dans des conditions particulièrement avantageuses, nos villes en général ne sont pas assez richement pourvues de bibliothèques. Montréal est bien la métropole commerciale, financière et industrielle du Canada ; elle est bien encore notre cité la plus populeuse, la plus richement bâtie, cependant, on n'y trouve pas une seule grande bibliothèque publique. Est-ce que l'édilité montréalaise, qui a dépensé des sommes énormes en travaux d'amélioration et d'embellissement, ne devrait pas affecter tous les ans une petite partie de son revenu—déjà presque aussi considérable que celui de la province de Québec—à l'établissement d'une bibliothèque publique ?

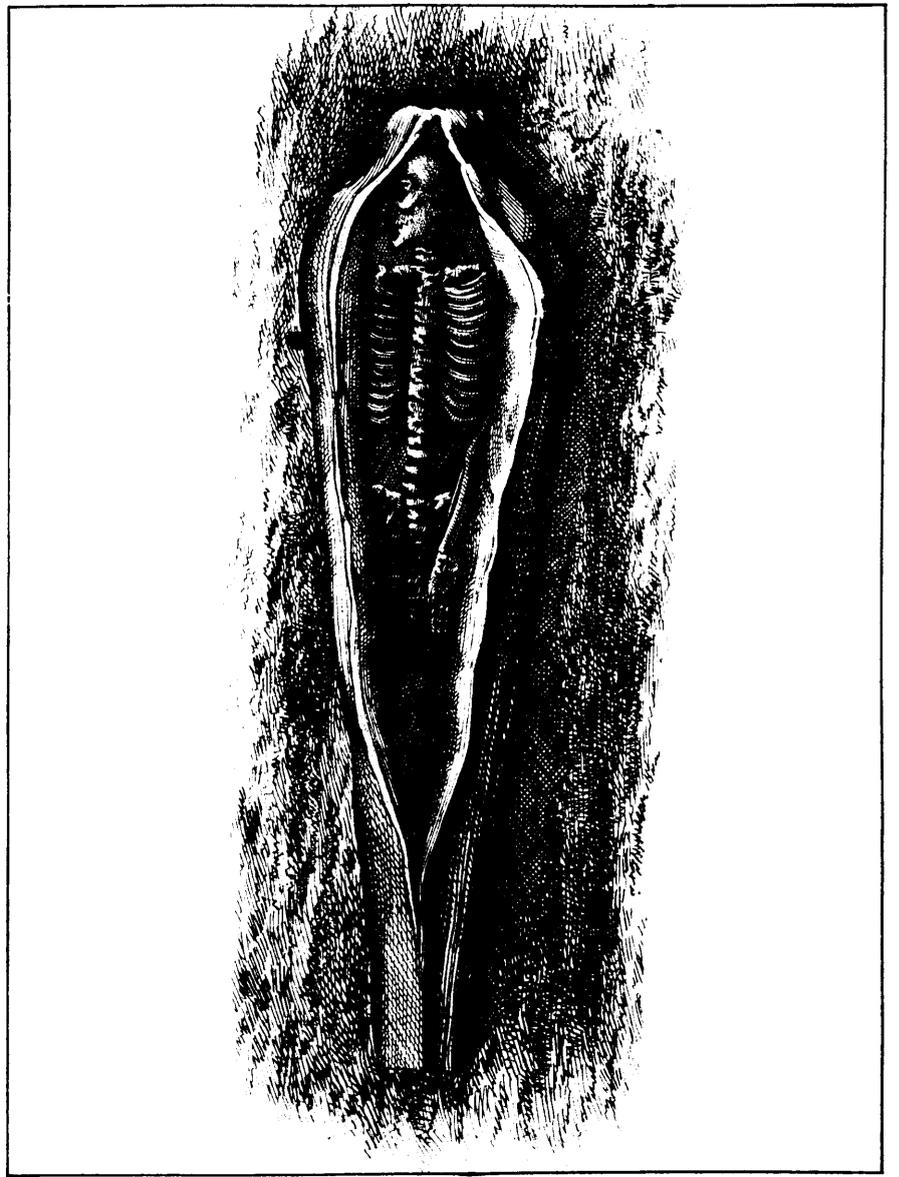
Nous sommes un peu en arrière, sous ce rapport, de la plupart des villes américaines, où la libéralité publique et individuelle a mis ces puissants moyens d'instruction à la portée du peuple, à la portée de la jeunesse studieuse. Pour ne parler que de Boston, la bibliothèque de l'Atheneum, la bibliothèque de l'Etat et la bibliothèque publique comprennent, réunies, plus de quatre cent mille volumes.

C'est vous dire aussi que nous sommes bien en arrière de ce qui se fait en Europe. On ne saurait s'attendre que le progrès intellectuel soit aussi sensible ici que dans les villes du vieux monde, qui souvent accumulent depuis des siècles les trésors enfouis dans leurs bibliothèques ; mais il n'en est pas moins vrai que nous pourrions faire davantage pour les sciences, les lettres et les arts. Paris seul renferme plus de quarante bibliothèques publiques—dont la principale, la Bibliothèque Nationale—la plus importante du monde entier—contient environ deux millions de livres. Presque toutes les villes de France renferment des bibliothèques publiques, souvent très-riches, et l'on peut en dire autant de la plupart des autres pays de l'Europe—spécialement l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie.

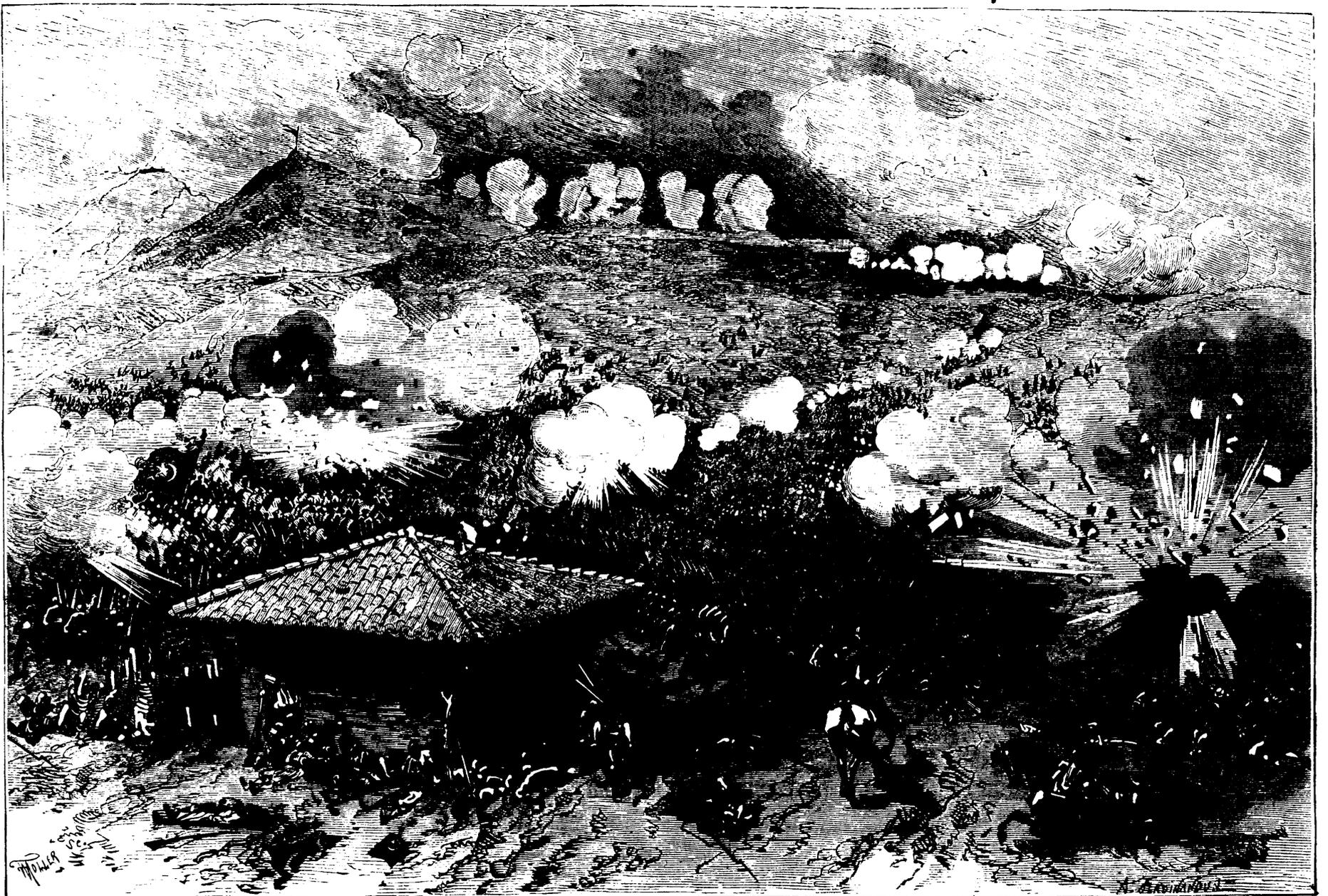
En augmentant l'instruction parmi le peuple, en augmentant par conséquent le nombre des lecteurs, nos journaux et nos recueils littéraires auraient plus de circulation, pourraient être alimentés par un plus grand nombre de plumes, et offriraient une rédaction plus variée, plus intéressante, et par conséquent plus utile. Ce n'est pas le talent qui manque au Canada, tant s'en faut ; c'est là une plante qui, je l'affirme avec fierté, croît en abondance sur notre



NOUVEL ÉDIFICE DE L'INSTITUT-CANADIEN-FRANÇAIS D'OTTAWA



CERCUEIL ET RESTES DU COMMANDEUR DE CHASTES, LIEUTENANT DE LA NOUVELLE-FRANCE



BATAILLE DE SCHIPKA. — 1^{re} journée (21 août). — Suleiman-Pacha, à la tête de quarante bataillons, attaque de front les hauteurs de Saint-Nicolas défendues par sept bataillons russes.

sol : tout ce qu'il faut pour assurer son plein épanouissement, c'est la rosée vivifiante de la protection.

M. le Dr. LaRue a affirmé en second lieu que la distribution en prix d'ouvrages canadiens dans nos écoles serait aussi un excellent moyen de développer la littérature. Je suis tout à fait de l'avis que l'encouragement donné aux lettres sous cette forme peut avoir les plus heureux résultats.

Dans une étude que je publiai en 1872 sur cette même question, je crus devoir recommander l'adoption d'une mesure de ce genre par le département de l'instruction publique et par nos établissements d'éducation, et je constate avec plaisir que cette idée, qui probablement n'était pas neuve alors, est en bonne voie d'exécution.

Il se donne au moins 25,000 livres chaque année en prix dans les collèges, dans les convents, dans les académies et dans les écoles élémentaires de la province de Québec, et cependant les ouvrages canadiens ne forment encore qu'une proportion insignifiante de ce chiffre fort respectable. Personne ne demande qu'on exclue les bons ouvrages publiés en France, en Angleterre et dans d'autres pays ; personne ne demande qu'on empêche la jeunesse canadienne de se familiariser avec les chefs-d'œuvre de la littérature étrangère ; tout ce que l'on réclame, c'est que l'Etat, c'est que nos maisons d'éducation, c'est que nos commissions scolaires accordent une part légitime de leurs faveurs à la littérature indigène.

Le département de l'instruction publique de Québec a pris tout dernièrement des mesures énergiques pour mettre à effet cette idée, inspirée avant tout par le sentiment national, et je crois qu'il a droit aux félicitations de tous les amis des lettres. J'ose l'affirmer hautement, si cette mesure est appliquée d'une manière libérale et judicieuse, si l'on veut récompenser le mérite réel partout où il se trouve, si ceux qui ont la direction des écoles savent imiter ce généreux exemple, on imprimera ainsi une impulsion toute nouvelle au mouvement littéraire dans notre pays. On écoulera, de cette façon, des milliers de livres canadiens, pour plusieurs desquels ce serait peut-être maintenant le cas de répéter avec Boileau :

Leurs tas aux magasins cachés à la lumière
Combattent tristement les vers et la poussière.

Tout en encourageant les auteurs, on favorisera en même temps l'industrie de la typographie, l'industrie de la reliure, qui l'une et l'autre ont besoin de protection—ce qui est vrai, au reste, de presque toutes nos industries naissantes.

Quant aux concours, je dois exprimer franchement l'opinion qu'ils doivent se faire au moyen de bourses, si l'on veut qu'ils aient des résultats satisfaisants, si l'on veut stimuler nos meilleurs plumes, nos talents les plus brillants à se disputer la palme du mérite. La couronne de laurier qui suffisait à l'ambition d'Horace, et dont on ceignait le front des poètes au temps passé, ne saurait exciter l'enthousiasme des amateurs des muses à une époque aussi positive que la nôtre, où l'argent est le nerf de tant de choses, même de ce qui semble le plus étranger à son influence. Vous savez la parole de ce général français auquel on demandait son opinion sur les meilleurs moyens de faire la guerre. Il faut, disait-il : 1o. de l'argent ; 2o. de l'argent ; 3o. de l'argent. Cela n'est-il pas beaucoup vrai de notre littérature ?

Le Dr. LaRue nous a dit que l'Université-Laval avait institué des concours de poésie depuis quelques années ; cette importante institution mérite des éloges pour son esprit d'initiative, d'autant plus que ces concours nous ont valu plusieurs jolis poèmes ; cependant, je n'hésite pas à affirmer qu'il eût mieux valu offrir des bourses en guise de médailles d'or—dont au moins deux ont été remportées par un membre distingué de cette Convention, M. Pamphile LeMay—en guise de médailles d'argent et de bronze. Un plus grand nombre de concurrents seraient sans doute entrés en lice, et les lauriers dorés en perspective étant plus vivement disputés, auraient été doublement agréables au vainqueur. Car, sans vouloir faire aucune allusion, je crois qu'il en est un peu des luttes pacifiques de l'intelligence comme de la gloire des armes :

A vaincre sans périls on triomphe sans gloire.

Laissez-moi vous citer un exemple du bon effet des prix en argent. En 1855, le gouvernement de ce pays mit au concours, à l'occasion de la grande Exposition de Paris, la meilleure étude sur le Canada, en offrant plusieurs récompenses. Pas moins de dix-huit concurrents se disputèrent la victoire, et il sortit de ce concours plusieurs études fort remarquables. M. Hogan, l'hon. M. Morris, aujourd'hui lieutenant-gouverneur du Manitoba, et M. le Dr. J. C. Taché—qui doit traiter à cette Convention l'importante question de la propriété littéraire—remportèrent les trois premiers prix, et, pour rendre justice au mérite des autres concurrents, on dut créer trois prix additionnels d'une valeur de cent piastres chacun.

Puisque la France est le pays où nous aimons à chercher nos modèles, permettez-moi de faire observer que les concours au moyen de prix y sont, depuis le commencement du siècle, l'un des plus puissants moyens d'encourager les lettres. Ces concours ont produit d'excellents résultats et on leur doit quelques-uns des chefs-d'œuvre produits par ce pays en poésie, en histoire, en éloquence, en philosophie, dans les sciences et dans les arts.

Les académies, dont la France s'enorgueillit à si juste titre : l'Académie française, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et l'Académie

des sciences morales décernent chaque année un certain nombre de prix, provenant de leurs propres fonds, ou de dotations particulières. Pour n'en mentionner que quelques-uns, l'Académie française donne, par exemple, des prix bis-annuels d'éloquence et de poésie d'une valeur de deux mille francs ; le prix Monthyon à l'ouvrage le plus utile ; le prix Gobert, de cinq mille francs, au meilleur morceau sur l'histoire de France ; le prix Boitin, de trois mille francs, à pour but d'encourager la haute littérature ; le prix Lambert est destiné à un homme de lettres dans le besoin, ou même à la veuve d'un homme de lettres ; ce dernier prix, s'il pouvait être fondé ici, trouverait facilement moyen de faire un heureux par an au Canada !

Les sections de philosophie, de morale, de droit public d'histoire générale, de l'Académie des sciences morales, décernent chacune un prix de mille cinq cents francs au meilleur mémoire sur une question proposée, outre plusieurs prix résultant de fondations particulières.

Lorsque Napoléon Ier réorganisa l'Institut de France, il ne crut pas trouver de moyen plus puissant pour activer le mouvement littéraire que d'offrir de magnifiques récompenses : "étant," dit le décret de l'empereur qui instituait ces prix, "dans l'intention d'encourager les sciences, les lettres et les arts, qui contribuent éminemment à l'illustration et à la gloire des nations ; désirant non-seulement que la France conserve la supériorité qu'elle a acquise dans les sciences et dans les arts, mais encore que le siècle qui commence l'emporte sur ceux qui l'ont précédé," Napoléon fonda vingt-deux prix, dont neuf de dix mille francs et treize de cinq mille. Napoléon III voulut aussi exalter les talents par l'attrait des récompenses. En 1860, il créa un prix biennal de vingt mille francs "attribué tour à tour, à partir de 1861, à l'œuvre ou à la découverte la plus propre à honorer ou à servir le pays." L'Académie française, ayant décerné ce prix en 1861, à M. Thiers, pour son histoire du Consulat et de l'Empire, l'éminent historien constitua à son tour, avec ces vingt mille francs, un prix triennal de trois mille francs.

On me demandera peut-être qui prendra l'initiative de ces concours ? Est-ce que l'Etat ne pourrait pas affecter chaque année quelques centaines de piastres pour ouvrir successivement un concours de poésie, d'éloquence ou d'histoire, sous la direction d'un jury compétent ? Quelques-unes de nos plus importantes institutions, celles qui marchent à la tête du mouvement intellectuel, ne pourraient-elles pas en faire autant, ne fut-ce que tous les trois ou cinq ans, et les prix fussent-ils être moindres ? Ce généreux exemple, parti de haut, il ne manquera peut-être pas parmi nous de bienfaiteurs des lettres, qui, se piquant d'une noble émulation offriront à leur tour des prix pour encourager le talent, comme vient de le faire M. Louis Fiset, un excellent poète, qui a donné cent piastres à l'Institut-Canadien de Québec, afin d'ouvrir un concours pour la meilleure étude sur l'agriculture dans notre pays. Un poète qui se fait Méécènes au Canada : voilà un événement assez important pour le signaler !

Ces moyens d'action ne sont pas les seuls, tant s'en faut ; il y a bien encore les instituts littéraires, les clubs de discussion qui ont déjà exercé une influence sensible sur notre mouvement intellectuel, et dont je déplore l'absence dans maints centres populaires ; il y a bien encore les cours publics auxquels on attache une si haute importance dans les principales villes de l'Europe ; il y aurait aussi à parler de la critique, cette véritable critique, inspirée à la fois par la bienveillance, par une stricte impartialité, par le désir sincère de relever le goût et d'épurer notre langue—critique qui nous fait presque toujours défaut ; mais tout cela m'entraînerait à de trop longues considérations que pourrions aborder, au reste, ceux qui continueront ce débat.

En terminant sa conférence, M. le Dr. LaRue nous a fait pressentir que Québec nous réserve une douce vengeance, vu que nous l'avons devancée en prenant la liberté de tenir à Ottawa la première Convention ou le premier Congrès littéraire dont le pays ait encore été témoin, et qu'elle pourrait bien nous inviter à un deuxième Congrès dans "l'enceinte des vieux murs de la vieille cité de Champlain." Je crois exprimer les sentiments de mes collègues de l'Institut, en affirmant que nous nous prêterons de bonne grâce à cette vengeance—dit-elle être éclatante ; nous savons que Québec possède toute une pléiade d'orateurs, de poètes et d'écrivains distingués, et qu'elle n'a qu'à le vouloir pour organiser dans la ville des Garneau, des Ferland et des Laverdière, une grande et imposante réunion littéraire, digne de sa réputation d'Athènes du Canada.

Discours de M. PAMPHILE LEMAY, en proposant la santé : A nos hôtes :

Permettez-moi, messieurs, de prendre, à mon tour, la parole ; dans ce concert de louanges qui s'élève en faveur des lettres. A nos hôtes ! telle est la santé que j'ai l'honneur de proposer.

La reconnaissance est la monnaie courante des hommes de lettres, et elle remplit leurs cœurs si l'on la laisse trop souvent à nu le fond de leurs goussets.

Il est des moments où cette reconnaissance doit se manifester avec éclat, de même que, parfois, elle peut, sans scandale, paraître dormir. Heureux ceux qui n'oublient jamais de l'exprimer ! Plus heureux encore ceux qui ont la gloire de l'exprimer pour les autres comme pour eux-mêmes ! C'est la gloire que j'ai en ce moment. Si je faillis à ma tâche, si je ne suis pas l'inter-

prête fidèle de vos sentiments, messieurs les convives, n'accusez que mon esprit, car mon cœur n'est pas coupable.

Nous savions, messieurs, qu'il existe, dans la jolie ville d'Ottawa, une phalange de la grande armée des gens de lettres, phalange d'élite dont le courage égale l'intelligence. Nous l'avons vue à l'œuvre. Nous l'avons vue monter à l'assaut des forteresses de la science ; nous l'avons vue dérober aux arts leurs secrets merveilleux, demander à l'histoire ses glorieuses annales, à la biographie ses portraits illustres ! Nous l'avons vue forçant—pour égayer ses loisirs—la chronique amusante à raconter ses délicieuses scènes de mœurs, la chanson, à fredonner ses plus joyeux refrains ! Et, de loin, nous la regardions avec orgueil, car nulle armée n'est plus unie que celle des littérateurs, et nuls soldats ne sont frères comme les soldats de la plume !

C'est que la littérature est le lien des esprits comme la religion est le lien des âmes. L'un des orateurs qui m'ont précédé a dit que la littérature est la médecine des nations. C'est vrai peut-être ; mais ce qui ne l'est pas moins, c'est qu'elle en est le parfum. Et les littérateurs forment comme une famille à part dans la grande famille humaine. La littérature est une plante vivace que les rigueurs de l'hiver ne sauraient empêcher de naître, ne sauraient empêcher de mourir !

Bien des hommes qui se targuent d'être positifs ou égoïstes—car il y en a—et l'éloquent orateur que nous avons entendu hier soir les a flagellés ; bien des hommes qui se vantent d'être positifs lèveraient les épaules de pitié, s'ils m'entendaient louer ainsi la littérature, ainsi parler de son utilité, de sa grandeur et de sa beauté. Mais ces hommes ne sont pas admis, d'ordinaire, dans le sanctuaire des lettres dont ils ne sont pas dignes de connaître la magnificence, et leur ignorance ne trouble pas nos fêtes intellectuelles.

Cependant, ce serait accomplir une belle œuvre que de dessiller ces yeux qui ne voient point, que de faire entendre ces oreilles qui ne veulent point entendre. Et ce sera peut-être, messieurs, l'un des fruits de cette Convention littéraire, l'un des heureux résultats de l'Institut florissant que vous avez fondé !

Si les montagnes élevées, si les mers profondes, si les fleuves gigantesques semblent avoir été jetés comme à dessein sur la face de la terre, pour diviser les nations et les rendre étrangères les unes aux autres, la littérature tend à les rapprocher et à les réunir. Elle est un centre vers lequel toutes convergent avec harmonie. Elle s'élève—avec la poésie surtout qui est son essence—au-dessus des sphères où s'agitent les ambitions, les intérêts, les passions souvent coupables ; elle plane dans une atmosphère plus calme ; elle s'appuie sur l'âme ; son domaine s'étend jusqu'aux confins de l'univers, et elle monte—avec la poésie encore—de la terre au ciel !

Expression d'un peuple, la littérature se prodrait nécessairement. Mais elle peut éprouver dans sa marche des retards et des embarras. Elle peut essayer des orages et s'incliner au vent de la tempête. Elle peut languir parfois, et, parfois, se fétrir sous un souffle empoisonné : le souffle de l'irrégion, le souffle de l'immoralité !

Ainsi la fleur des champs s'épanouit, sourit au jour, mais tremble sur sa tige, s'effeuille quelquefois ou se fane sous une haleine impure.

A la fleur il faut le rayon de soleil qui réchauffe, la goutte de rosée qui rafraîchit, la brise qui la berce pour lui permettre de répandre mieux ses arômes. A la littérature il faut aussi le rayon de soleil, il faut la chaleur qui vient d'en haut : c'est la protection. La protection des grands et des riches, la protection des gouvernements. A la littérature il faut l'onde bienfaisante qui ranime et rafraîchit : c'est l'encouragement des lecteurs en tous lieux répandus. A la littérature enfin, il faut aussi la brise qui agit et tourmente sans rompre et sans déraciner : c'est la critique ; mais la critique honnête et loyale—critique qui n'existe guère encore, hélas ! parmi nous.

Hôtes intelligents qui nous conviez à votre banquet ; vous dont le dévouement aux lettres est si beau ; vous qui, à côté des autels que vous dressez à la littérature, élevez aux arts des monuments qui font la gloire de votre ville et du pays tout entier ; vous avez compris la vérité que je viens d'énoncer et vous n'avez pas voulu qu'elle demeurât stérile. C'est pourquoi vous nous avez appelés de toutes parts, et vous nous demandez le secours de nos humbles lumières dans cette œuvre admirable : le développement de notre littérature nationale.

Ce noble mouvement sera, nous le croyons, d'un grand avantage pour tous, et vous vous en souviendrez toujours avec satisfaction. Votre exemple sera suivi. Il fera naître l'émulation.

Déjà nous, habitants de la vieille cité de Champlain—que des hommes complaisants appellent l'Athènes du Canada—nous avons peur de voir votre jeune ville nous enlever, un jour, ce plus beau titre de gloire. Et la pensée que plusieurs d'entre vous sont des plantes exotiques qui se sont épanouies d'abord au milieu de nous, loin d'ici, ne suffit pas pour nous rassurer ; car nous voyons trop de talents remarquables éclore sous le ciel de votre nouvelle patrie, le ciel d'Ottawa.

Mais qu'importe ? Unissons-nous et travaillons ensemble ! Marchons les regards fixés sur l'avenir ! n'ensevelissons pas dans le sol les talents qu'il a pu à la Providence de nous confier ! Et que ceux qui viendront après nous puissent évoquer notre souvenir avec orgueil.

Hôtes qui nous conviez à cette grande fête, nous éprouvons un vif sentiment d'admiration

pour vos travaux et vos succès ; nous nous sentons remplis de zèle et d'émulation. Nous sommes venus avec bonheur vous serrer la main, et nous emporterons dans nos foyers un doux et long souvenir de vos vertus hospitalières.

LA POLITIQUE

L'élection d'Arthabaska fait depuis huit jours les frais des conversations de notre monde politique. L'importance qu'on y attache, dans les deux partis, s'explique aisément. Ce n'est pas un petit événement.

D'ordinaire, on laisse élire sans opposition les nouveaux ministres. C'est l'usage en Angleterre, et ici l'on n'a manqué à cet usage que rarement. Il est admis généralement, dans les deux partis, que l'on doit, à moins de raisons particulières, s'abstenir de lutter contre un nouveau ministre.

C'est par une disposition assez dure de la loi que tout député qui accepte un siège dans le gouvernement, est obligé de donner sa démission comme membre de la Chambre et de se présenter de nouveau devant ses électeurs. La constitution exige qu'il fasse ratifier sa nomination par le peuple. A l'origine du régime de gouvernement responsable, il n'en était pas ainsi. Cette coutume ne s'est introduite que plus tard ; c'est une victoire gagnée par le parti *whig*, une des nombreuses réformes qu'il a fait subir au système constitutionnel.

Elle a ses inconvénients, et les partis ont fini par faire prévaloir, dans la pratique, comme palliatif, l'usage dont nous parlions il y a un instant : de ne pas contester la réélection des nouveaux ministres. On ne dévie d'habitude de cette règle, comme nous le disions, que dans des cas exceptionnels.

L'hon. M. Laurier était-il dans un de ces cas exceptionnels ? Parmi ses adversaires, un grand nombre répondront et ont déjà répondu à cette question : Non. Personnellement, M. Laurier est estimé de tout le monde, de ses ennemis politiques comme de ses amis. Si jamais ministre eut droit au privilège de la réélection par acclamation, à titre personnel, c'est lui. On a bien laissé réélire M. Cauchon ainsi. Le parti conservateur, néanmoins, lui a fait une lutte, dont le résultat, qui a surpris beaucoup de monde, a été la défaite du nouveau ministre, en donnant pour raison qu'il voulait frapper le ministère, devenu très-impopulaire, plutôt que M. Laurier.

Quoi qu'il en soit, le fait est là. C'est toujours une chose grave que la défaite d'un ministre, et surtout d'un nouveau ministre. Ceux qui croient au *verdict populaire*, à la *souveraineté nationale* (de grands mots assez vides de sens), en concluent que le peuple *condamne*, parce qu'ils croient ou paraissent croire que le peuple peut juger.

En Angleterre, il n'y a pas longtemps, les ministres et les chefs de parti étaient obligés de se faire élire dans les *bourgs pourris*, c'est-à-dire d'acheter leurs mandats. Lorsque tout un parti se rue contre un seul homme, celui-ci court le risque d'être renversé. Cela peut arriver aux meilleurs politiciens. Les conservateurs, à qui l'on reproche la lutte qu'ils ont faite à M. Laurier, rappellent la guerre faite en 1872 à M. Cartier, dont l'échec fut le premier signal de la déroute du parti. On trouve de ces coïncidences et de ces rapprochements à chaque page de l'histoire.

La politique a de ces nécessités. Beaucoup de personnes se sont réjouies, au point de vue de parti, de la défaite de M. Laurier, qui l'ont regrettée au point de vue personnel et même au point de vue national. Voilà un homme distingué, renversé au début de sa carrière, et Dieu sait si nous avons trop d'hommes de cette trempe.

Il serait superflu de chercher à déguiser l'importance de cet événement. Le parti ministériel avoue qu'il a reçu un coup mortel, et l'opposition jubile à bon droit, en comparant cette victoire à celle que l'opposition de 1872 remporta sur M. Cartier. Les conservateurs attribuent la défaite de M. Laurier à l'impopularité du

gouvernement, et ils prédisent la chute prochaine de celui-ci.

La grande préoccupation est, maintenant, de savoir où M. Laurier se présentera ; car il faut qu'il se fasse élire quelque part s'il veut rester dans le ministère. Le bruit a couru, d'abord, que l'ex-député d'Arthabaska, blessé au vif et profondément dégoûté, songeait à sortir de la vie publique et à se retirer pour quelques années ; mais ses amis tiennent à le soutenir, et on annonce que plusieurs députés ministériels ont offert de lui céder leurs mandats. M. Laurier va-t-il entreprendre une nouvelle lutte ? On le dit très-sensible, très-impressionnable, et, de plus, d'une santé délicate. Il faut avouer que, pour des hommes de ce tempérament, la vie publique est rude. Résisterait-il, physiquement et moralement, à toutes les émotions et à toutes les secousses d'une seconde campagne électorale, à un si court intervalle ?

A. GÉLINAS.

UN DISCOURS DE SIR JOHN

Les Écossais de Montréal ont célébré, mercredi dernier, avec les démonstrations ordinaires, leur festival de prédilection, le *Halloween*. Un bon nombre de notabilités, politiques et autres, assistaient à la séance littéraire et musicale, qui eut lieu le soir à l'Académie de Musique, sous le patronage de la Société Calédonienne.

La pièce de résistance fut un discours prononcé par Sir John A. Macdonald, le plus illustre, à coup sûr, des Écossais du Canada, et qui était venu de Toronto tout exprès. L'année dernière, c'était le tour de l'hon. M. Mackenzie.

Nos concitoyens écossais attachent toujours une grande importance à cette fête. Ils ne tiennent pas moins que les Canadiens-français, que les Canadiens-irlandais, à conserver et à entretenir parmi eux le sentiment de la distinction nationale. Ils comprennent que, si le drapeau de la Confédération doit rallier toutes les races diverses qui composent le peuple canadien, il n'oblige pas ces races à renier leur passé ni à se fondre ensemble, comme le voudraient quelques-uns.

C'est l'idée qu'a exprimée Sir John dans le cours de l'entretien, aussi profond que spirituel, qu'il a donné mercredi. Nous sommes Canadiens, sans doute, a-t-il dit, mais aussi nous sommes Écossais et nous voulons l'être toujours. Les autres races avec lesquelles nous vivons sont dans les mêmes dispositions chacune de leur côté. Qu'on aille donc, a-t-il ajouté ensuite, demander à nos frères canadiens-français s'ils sont disposés à renoncer à leur nationalité française ; jamais il n'y consentiront : cependant, ils ne sont pas moins que nous loyaux au Canada et à l'Angleterre. Et l'ex-premier ministre a fait à cette occasion un éloge enthousiaste de la France, « cette grande nation, le centre du monde civilisé, que les Canadiens-français s'enorgueillissent toujours de réclamer comme leur mère-patrie. »

Ces paroles sont dignes d'attention. Elles ont une portée plus qu'ordinaire. Il n'est pas ici question de politique. Sir John parlait comme simple membre de l'association calédonienne. Mais, il est aussi l'un des fondateurs de la Confédération, et c'est à ce titre que ses paroles sont importantes. Comme expression d'opinion sur un sujet aussi grave que l'avenir des nationalités canadiennes, elles sont d'une grande valeur. Elles montrent que la Confédération n'a pas pour but, dans la pensée de ses auteurs, de fusionner les races diverses qui habitent la Puissance. Et elles sont d'autant plus à noter que Sir John avait voulu, en 1866 (on s'en souvient), une union législative.

On a remarqué, d'un autre côté, que l'hon. M. Mackenzie, dans le discours qu'il a fait l'année dernière dans la même circonstance, avait soutenu, au contraire, l'opinion que les nationalités du Canada doivent disparaître et se fondre en une seule. Or, M. Mackenzie a combattu le projet de Confédération. Sir John a-t-il eu l'intention de répondre d'une manière indirecte à son compatriote ?

Ces déclarations de nos hommes d'Etat ont surtout une grande importance pour nous, Canadiens-français. Elles touchent à une question vitale : celle de notre avenir comme nationalité distincte dans la Confédération. Sir John et M. Mackenzie sont d'accord sur le point de la possibilité du maintien des distinctions nationales ; seulement, le second, tout en reconnaissant que la Confédération peut exister dans ces conditions, est d'opinion qu'une fusion serait préférable, et que nous devons travailler à l'accomplir.

A. GÉLINAS.

On ignore encore où l'hon. M. Laurier se présentera, et même s'il se présentera quelque part. Il n'est plus question de la division de Québec-Centre, où l'appel nominal a eu lieu samedi.

On parle de présent de Verchères, Rouville, Lévis, etc. D'autre part, on dit que M. Laurier résiste aux sollicitations de ses amis, et qu'il persiste à vouloir se retirer de la vie publique pour le moment.

A propos de la fête du *Halloween*, qui vient d'avoir lieu, on remarque que les deux chefs des deux grands partis du Canada sont Écossais. Sir John, autrefois premier ministre, et maintenant *leader* de l'opposition, et M. Mackenzie, autrefois *leader* de l'opposition, maintenant premier ministre, sont tous deux d'origine écossaise. Sir John lui-même a rappelé ce fait, dans son discours de mercredi.

Son Excellence Mgr. Conroy a officié pontificalement à Notre-Dame, jeudi, jour de la Toussaint. La vaste église était, à cette occasion, remplie d'une foule compacte, dont le chiffre s'élevait, dit-on, à dix ou douze mille personnes.

Quelques nouvellistes ont la manie de prétendre que la plupart des généraux turcs sont des étrangers. On sait ainsi qu'ils ont fait passer successivement Osman pacha pour le général Bazaine, pour un ancien général allemand, et enfin pour un officier anglais. Voici maintenant que, d'après une nouvelle version, donnée par une feuille anglaise, le mystérieux pacha serait un Anglais du Haut-Canada. Nous confions cette rumeur aux soins de notre confrère le *Canard*.

LES PRISONS DE PARIS

SOUS LA COMMUNE

(Suite)

ÉPILOGUE

Dans l'intéressant récit qui précède, trois noms nous ont frappé, ce sont ceux du sous-brigadier Braquond, du coiffeur Lebois et de Mme Saint-Chély, la charbonnière.

Il nous a paru intéressant de savoir ce qu'étaient devenus ces trois personnages, de les revoir après six ans et de causer un peu avec eux.

Nous nous sommes donc mis à leur recherche. Notre tâche a été facile. Pierre Braquond est toujours attaché au Dépôt. M. Lebois et Mme Saint-Chély n'ont pas quitté la place Dauphine.

Le premier que nous avons vu est M. Braquond. C'est un homme d'un soixantaine d'années, à la moustache grisonnante, à la figure placide et souriante. Il est de taille moyenne et l'âge lui a donné un certain embonpoint. Mais ses yeux qui brillent derrière ses lunettes attestent une vivacité qui ne demande qu'une occasion de se produire. Il est, en outre, doué d'une large carrure d'épaules qui a dû souvent donner à réfléchir aux fiers-à-bras de Raoul Rigault.

Pierre Braquond a été élevé au grade de brigadier, en 1871, après la Commune. Il faut avouer qu'il n'avait pas volé son galon d'argent. Mais, nous nous sommes étonné de ne voir briller sur sa poitrine qu'une simple médaille d'argent.....

Et pourtant, Pierre Braquond n'en était pas, en 1871, à son premier acte d'éner-

gie. Ses états de service le prouvent : Entré en 1839 au 16^e de ligne, il sauve, l'année suivante, un de ses camarades, le soldat Laurent. Il est, pour ce fait, porté à l'ordre du jour et proposé pour une médaille. Mais on l'oublie. Deux ans se passent, son régiment est à Lyon, il sauve encore un caporal qui se noyait dans le Rhône. Nouvelles promesses, nouveaux oublis. Il passe aux chasseurs à pied, est blessé en 1847 en Afrique, et a son congé juste à temps pour venir faire le coup de feu contre les insurgés à la barricade de la Porte-Saint-Denis.

En considération de ses services, il est nommé gardien à la maison centrale de Fontevault. A peine là, il sauve la vie à son directeur, M. Couard, sur lequel un détenu, nommé Burette, s'élançait un poignard à la main. Braquond voit le mouvement, jette un cri d'alarme, se précipite au-devant de son chef et reçoit un coup de poignard dans la région du cœur. Une lettre de félicitations du ministre de l'intérieur et une gratification de cent francs payèrent cet acte de dévouement.

M. Maxime du Camp vient de vous raconter ce qu'a fait ce brave homme pour défendre le Dépôt contre les communards... Après tout cela, on conviendra que nous étions en droit de nous attendre à voir la croix d'honneur sur son uniforme. On a tant donné, en 1871, de brevets moins bien mérités.

Pierre Braquond, du reste, ne se plaint pas. Il trouve tout naturel ce qu'il a fait, et se déclare prêt à recommencer, si le malheur voulait que l'occasion en revînt. Il regrette vivement, par exemple, que M. Maxime du Camp n'ait pas mentionné, à côté de lui, les noms de deux ou trois camarades qui l'ont aidé dans son œuvre, et notamment le greffier Cahan, qui faillit se faire une mauvaise affaire en essayant d'aider la captivité de Mgr. Darboy.

Les goûts du brave homme sont modestes, d'ailleurs : toute son ambition porte maintenant sur l'obtention d'un petit bureau de tabac qui l'aide à vivre et à élever sa famille quand il va être admis à la retraite.

Pierre Braquond a consigné dans un manuscrit ses souvenirs des péripéties de la Commune. C'est un récit très-intéressant, et que sa forme naïve et simple rend souvent plus intéressant encore.

Un extrait assez curieux. Un brigadier, nommé Sauvage, avait embrassé la cause des fédérés. Il alla faire, au directeur communal Garreau, un rapport contre Braquond, l'accusant d'être favorable aux prisonniers et de fréquenter les détenus Bonjean, Darboy et Coré (l'ancien directeur, aujourd'hui directeur de la Conciergerie). Braquond fut mandé devant Garreau. Écoutons-le raconter l'entrevue :

« Garreau me dit : — Citoyen, vous êtes dénoncé pour être toujours auprès de Bonjean et Coré.

« — Comment, citoyen directeur, vous trouvez à redire parce que je fais mon service ? Mais, il consiste à surveiller les employés et les détenus. Je dois passer deux ou trois fois par jour dans toutes les cellules en général pour m'assurer si les détenus ont tout ce que leur prescrit le règlement, et s'ils n'ont pas à se plaindre des surveillants. Si vous ne voulez pas que je fasse mon service, il faut me renvoyer. C'est ce que je demande depuis longtemps. Voyons, citoyen, mettez-vous à ma place ; M. Coré, il y a quelques jours, était mon directeur ; voudriez-vous que je l'abandonne ? Par exemple, une chose qui pourrait parfaitement arriver : aujourd'hui, vous êtes au pouvoir, demain vous êtes déçu et tombez sous ma surveillance. Croyez-vous qu'il y aurait quelqu'un pour m'empêcher d'aller vous voir et de vous porter des consolations si je pouvais ?

« — Allez, vous-êtes un brave, me dit-il. »

Et Braquond ajoute entre parenthèses : « (Je parlais contre ma pensée, car s'il était tombé sous ma main, je lui aurais fait payer ce qu'il faisait aux autres.) »

Nous sommes ensuite allé voir le coiffeur Lebois.

Mettez des cheveux à Siraudin et vous aurez un portrait à peu près exact du se-

cond héros de l'épisode raconté par Maxime du Camp. C'est un petit homme grisonnant, alerte, vif et résolu. Il n'a pas quitté sa boutique, à l'entresol du no. 15, place Dauphine. C'est là que nous l'avons trouvé hier en train de faire la barbe à un client.

Il nous a raconté plusieurs particularités curieuses de la période insurrectionnelle. Ainsi, lorsqu'éclata le 18 mars, il avait pour client assidu Raoul Rigault. Celui-ci, possédé de la manie policière, allait passer chez le coiffeur des après-midi entières à regarder les gens qui entraient à la Préfecture ou qui en sortaient. Du jour où il fut dans les grandeurs, Rigault ne mit plus les pieds chez M. Lebois. Il ne tournait même pas les yeux du côté de la boutique, lorsqu'il passait appuyé sur l'épaule de son favori Dacosta.

Un autre client de Lebois était un employé du contrôle, qui lui devait quinze francs. Ces quinze francs ne furent jamais payés, mais en échange l'employé infime, devenu un personnage, remit au coiffeur une liasse de laissez-passer.

« Vous vendrez cela, dit-il, ça vous rapportera gros et moi ça ne me coûte rien. »

M. Lebois ne vendit pas les passeports, mais il eut la satisfaction de sauver bien des honnêtes gens avec le prix de la dette du vaurien.

Le 24 mai, M. Lebois était seul chez lui avec son garçon. Ils virent apporter dans la cour une tourie de pétrole. Un fédéré la déchargea et dit en s'essuyant le front :

« Il faut que vous vous en alliez, parce que nous allons badigeonner, et nous installer chez vous jusqu'au moment de mettre le feu..... »

— Qui va s'installer ? demanda le coiffeur.

— Le poste.

— Ah ! et combien d'hommes ?

— Une douzaine.

Une douzaine ! Ah ! bon, ce n'est pas trop pour nous. En dix minutes, ils auront tous passé par la fenêtre.

— Je les connaissais bien, allez, ajoute M. Lebois en racontant cela, je savais comment il fallait leur parler... Ils me regardèrent et s'en allèrent. C'étaient des gardes nationaux de Montrouge. Ils s'en sont retournés chez eux. C'est un vrai service que je leur ai rendu là, je les ai empêchés d'être fusillés.

Mme Saint-Chély a quitté le no. 1 pour aller s'installer au no. 21, où elle a une magnifique boutique. Elle était hier sur sa porte, tricotant des bas à son époux, un gars solide et bien bâti, qui ferme les poings quand on lui rappelle les tribulations qu'a endurées sa femme.

— Ah ! si j'avais été là !... dit-il.

— Oui, réplique la charbonnière en riant, mais tu n'y étais pas. Pas si bête. Il « avait fait son devoir » contre les Prussiens, mais marcher contre les Français, jamais ! Je l'ai fait partir et j'ai dit que j'étais veuve, mère d'orphelins, etc. D'abord, ça a bien été. Mais croyez-vous qu'il y eut, ici, des crapules pour me dénoncer ?

— Vous avez eu bien du courage, lui avons-nous dit.

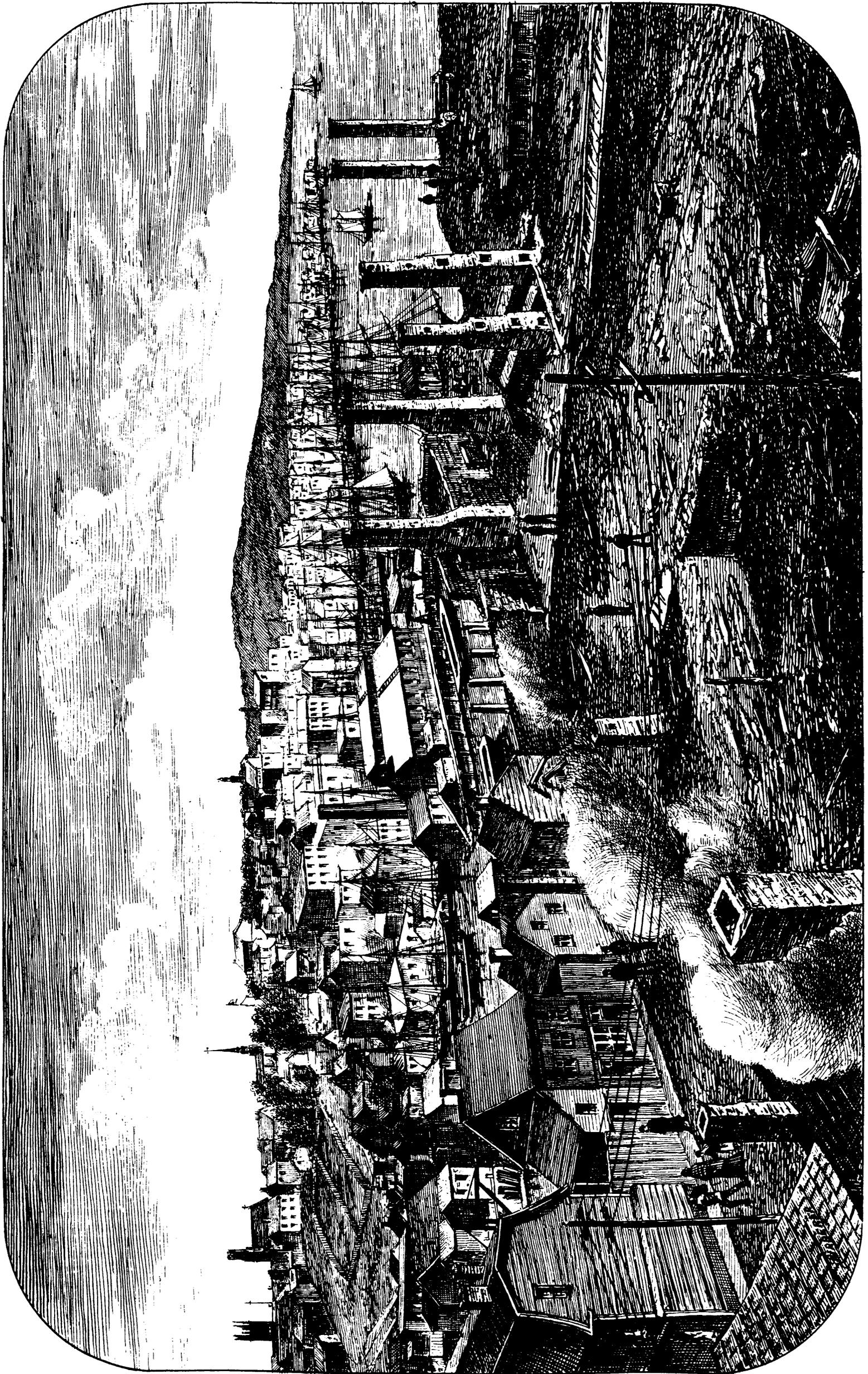
— Ah ! monsieur, ça n'est rien. Noyer des cartouches, ce n'était qu'un travail, et Dieu merci, j'ai de bonnes épaules. Sur-tout à ce moment-là, je n'avais pas vingt-huit ans et j'étais une gaillarde... un fédéré ne me faisait pas peur. Mais le plus dur, c'est au no. 9. La maison était vide, il n'y restait que la vieille concierge infirme, et, en haut, il y avait tout un tas de poudre qui allait faire éclater le quartier. J'ai monté par une corde et j'ai passé par la lucarne du grenier..... ça a bien été pour monter, mais à la descente, voilà que mes jupes se sont accrochées..... Ah ! c'est là que je me suis ennuyée. J'ai vu le moment où je sautais en l'air avec mes cartouches. Voyez-vous cette occasion ?... »

— Et vous n'avez pas été blessée ?

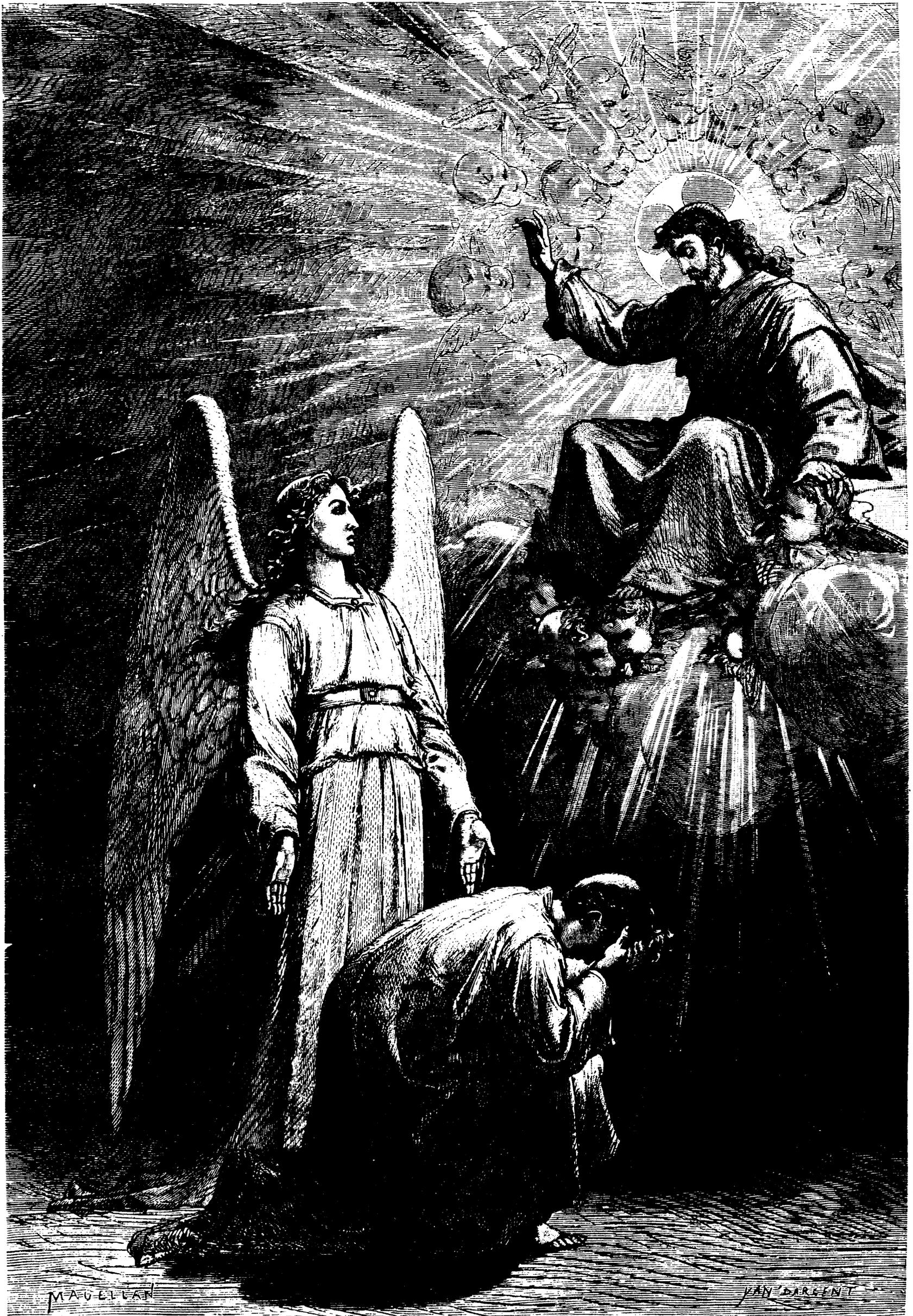
— Ah ! j'avais la figure en sang. Il m'en a tant parti de cette poudre sous le nez. Mais ça ne fait rien, mon cher monsieur, prête à recommencer.

Et Mme Saint-Chély montra ses dents blanches en riant aux éclats.

(La suite au prochain numéro.)



INCENDIE DE PORTLAND, N. B.—VUE DES RUINES



Le Repentir, Vision, par YAN'DARGENT.

UNE FILLE LAIDE

V

(Suite.)

Le ciseau d'Etiennelette en sut tirer une longue robe blanche, simple et souple, sans autre ornement que l'ourlet large qui cachait à peine les pieds de Paula et s'épandait en arrière en une traîne gracieuse, dont les modestes dimensions n'avaient nul rapport avec les incommensurables appendices que les élégantes suspendaient alors à leurs vêtements.

Telle quelle, serrée à la taille par une agraffe de ce vicil acier bleu qui les journaux de modes devaient peu après remettre en vogue, cette toilette avait une fraîcheur charmante, cadre attrayant pour la beauté de Paula.

Sur ses bras d'un modèle artistique, de longues mitaines de filet noir dont elle avait tressé elle-même les mailles soyeuses.

Sur ses tresses blondes, un chapeau de paille noire, que Mariette avait soumis à une teinture inédite fort réussie, sur lequel un étroit ruban noir—épave des atours de la marquise—retenait une toute petite branche de houx naturel.

Etiennelette, satisfaite de son œuvre, n'eut plus le temps de songer à elle-même. D'ailleurs, à quoi bon ? Comme s'il eût été tout simple qu'elle portât le deuil d'une beauté absente, Mlle de Bérine s'habillait ordinairement en noir.

Elle ne dérogea point à cette coutume attristée, relevant seulement l'austérité de la nuance par un nœud bleu qu'Aubin Vial l'avait priée d'accepter.

Ce nœud bleu qu'elle accepta comme il était offert, avec simplicité et reconnaissance, représentait l'obole du travailleur acharné qui veillait à la *Tour-Matresse*.

C'était le premier salaire de l'enfant-trouvé qui, pour se reposer de son *Etude sur la Franche-Comté*, faisait des copies pour un libraire de Salins.

Mêmes mitaines, même chapeau, même petite branche de houx, qu'une modeste n'eût certes jamais deviné cueillie dans le bois, et les deux sœurs rayonnantes descendirent à la ville.

Mariette les suivait avec une importance grotesque, persuadée qu'elle prenait un relief tout particulier aux yeux des habitants qui ne manqueraient pas de remarquer leur passage.

Les jeunes filles se souvenaient, en descendant, de ces jours horribles où, sous leur capuchon, elles accouraient le matin et remontaient le soir, sans autre pensée que le soulagement des malheureux.

"Nous n'imaginions point alors, disait Paula, que nous repasserions quelques mois après, par les mêmes sentiers, avec de la gaieté et... une robe blanche."

Naïvement, elle admirait les plis souples du léger tissu que le vent de la montagne soulevait autour d'elle.

Dans les ruines, là haut, on l'admirait aussi. La marquise avait fait rouler son fauteuil près de la fenêtre ; l'aumônier, sur la terrasse, avait cessé de lire son bréviaire ; dans sa cellule, Aubin Vial ouvrait de grands yeux.

Tous trois suivaient du regard et du cœur ces chères "joies de la maison."

Aubin regardait flotter la robe blanche avec un fier sourire ; mais la simple robe noire, qui paraissait et disparaissait le long des rochers tourmentés, le captivait plus doucement encore. Seulement, ce n'était plus le même charme.

Cette simple robe noire !... il la savait si résignée, si douce, si bonne, toute à tous !... Lui, plus encore que les autres habitants des ruines, il en avait subi l'influence salutaire, se-reine et pure !

Ne devait-il pas à l'inébranlable énergie, non moins qu'à la patience inépuisable de cette simple robe noire, le réveil de son intelligence, le don le plus beau, son bonheur enfin ?...

Tout à coup, il sursauta. Elles s'en allaient ainsi, seules, sans leur chien fidèle... s'il allait leur arriver malheur ?... si quelque baigneur oisif... si quelque Parisien hardi... ?

D'un bond, il fut en bas de l'escalier ; un autre le porta au milieu des rochers. Encore quelques efforts, il allait les rejoindre.

Brusquement, il s'arrêta. On ne l'avait point appelé. Qui pouvait dire que sa présence ne paraîtrait pas indiscrète ?

Mériter un regard étonné de Paula... déplaire à Etiennelette... c'étaient maintenant les seuls chagrins d'Aubin. Il n'allait pas follement les affronter.

A distance, se dissimulant derrière les buissons maigres, s'effaçant aux détours de l'étroit sentier, il suivait patiemment les orphelines, constatant avec une vanité fraternelle que les promeneurs se détournaient pour les revoir.

Quelques groupes de baigneurs, disséminés au pied de la montagne, se demandaient, en effet, quelle était cette étrange et charmante vision, cette enfant blonde, cette robe blanche pareille à une tunique biblique, cette sœur aînée si sérieuse, cette gouvernante si grotesque, cet ensemble enfin si en dehors des élégances et des conventions modernes.

Elles passaient sans comprendre. Le long des faubourgs, quelques personnes les reconnuèrent pour les avoir vues à l'hôpital.

"Qu'y a-t-il donc d'extraordinaire à Brébion ? dirent les bonnes gens sur le seuil ; voici les demoiselles parées comme des chasses."

En traversant l'interminable rue du Bourg-Dessus, ce fut un triomphe.

La musique des pompiers venait de se faire entendre dans le jardin de l'établissement ther-

mal, les étrangers en sortaient avec cette physionomie particulière aux baigneurs en quête d'une distraction nouvelle.

Ils remarquèrent les deux sœurs, assez différentes, certes, des poupées articulées appuyées à leurs bras, pour mériter cette distinction.

"Tiens ! dit l'un, une ballade... en chair et en os."

—Une Willis de la Légende ! dit un autre.
—Elle est déguisée, cette petite ! siffla une dame mûre.

—Elle a retrouvé les mitaines de sa grand-maman ! ricana une demoiselle peinte.
—Une belle jeune fille !... déclara un artiste.

La jeune demoiselle peinte fit une moue dédaigneuse.
"Tout est naturel, fraîcheur, printemps !... continua-t-il avec conviction.

—Une sauvagerie agréable, n'est-ce pas ? reprit la dame mûre.
—Une parfaite beauté," conclut l'artiste d'un ton sec.

D'autres avis vinrent corroborer le sien. Un peu de curiosité vint aussi s'ajouter à l'admiration. D'où sortaient ces jeunes filles ?... dans quel hôtel étaient-elles descendues ? On ne les apercevait ni aux bains, ni au bal, ni à la promenade.

Quelques lambeaux de phrases bourdonnèrent aux oreilles des deux sœurs. Cette attention blessait Etiennelette et ravissait Paula.

Se sentir admirée, elle, la recluse des ruines ! il semblait, à la voir poser son petit pied sur l'asphalte, que des ailes invisibles venaient subitement de pousser à ses épaules rondes, toutes frissonnantes de secrètes satisfactions.

Etiennelette n'avait guère entendu qu'un mot dont la valeur lui échappait.

"Elle est d'autant plus belle, avait dit l'artiste, que le fourreau noir qui la suit est un merveilleux repoussoir."

Qu'était-ce ?... L'aumônier n'avait jamais eu l'occasion de le lui expliquer. Un repoussoir ?... Elle ne savait pas.

De loin, sans saisir rien de ces paroles dangereuses à plusieurs titres, Aubin Vial éprouvait une sorte d'orgueil. Il n'aimait pas les hommes, pourtant ; sa misanthropie enfantine ne s'était que bien faiblement amoindrie ; mais, lorsqu'il lisait l'admiration sur ces visages inconnus, il lui venait la pensée singulière d'aller à eux, la main tendue, pour les remercier de leur bon goût.

Pauvre Aubin ! les être dévoués et bons ont de ces naïvetés primitives !
Elles passaient immédiatement devant la Visitation, en plein Bourg-Dessous, rue montueuse, pavé rudimentaire ; les baigneurs rétrogradèrent avec humeur.

"Elles vont au bout du monde, dans la vieille ville... et quel pavé !... moi, j'y renonce."

Ils y renoncèrent tous, au grand soulagement d'Etiennelette. Paula retint un soupir et les ailes tombèrent.

Aubin Vial vit les jeunes filles sonner à l'hôtel Saint-Ebre et resta collé contre une porte cochère, absorbé par la lecture d'une affiche jaune, dont les proportions gigantesques devaient lui permettre une longue station.

"Je serai là pour les reconduire," pensait-il joyeusement.

Le Terreneuve, couché sur le seuil clos, où vient de le laisser son maître, doit penser exactement cela.

VI

Les deux jeunes filles, dont les yeux étonnés n'avaient jamais contemplé que les débris du moyen âge assemblés sans art et sans cohésion dans le vieux château, furent tout d'abord charmées par l'aspect grandiose du logis, où les introduisit un domestique anglais d'une irréprochable tenue.

Dans la cour carrée, une vasque de marbre où des lions verdis laissaient couler, avec un clapotement mélancolique, la belle eau claire de la montagne.

Au pied de l'escalier monumental, une torchère de bronze ; dans le vestibule, des fleurs ; dans une niche, une réduction en marbre de *Notre-Dame Libératrice*, la statue vénérée, la patronne de Salins, la gardienne de la maison.

La salle à manger, que leur guide leur fit traverser, offrait cette perspective confortable et riante que les Anglais, gens pratiques avant tout, donnent volontiers à la pièce choisie pour les importantes fonctions de l'estomac.

Le salon, plus sévère, disait éloquentement avec ses meubles de soie rouge, ses tentures sombres et ses bronzes artistiques, les habitudes de haute vie de ses habitants.

C'était riche, lourd, respectable en un mot, d'un goût douteux peut-être comme objet d'art, mais d'une valeur positive en guinées sonnantes.

Lady Margaret avait transplanté dans ce coin de la Franche-Comté quelque chose des us familiaux du comte de Yorkshire.

Des albums couvraient les tables ; des keepsakes et des magazines encombraient jusqu'au piano.

Les yeux de Paula brillaient comme à la levée du rideau d'un spectacle inattendu.

A leur entrée dans le salon, un homme qui se tenait debout dans une embrasure de fenêtre, un journal à la main, se retourna lentement et parut surpris de leur apparition.

Le domestique anglais avança deux fauteuils, baragouina quelques mots et disparut.

Etiennelette se demandait qui donc allait les recevoir, car elle était bien sûre de ne pas reconnaître son malade d'autrefois dans le jeune homme qui saluait.

Il était grand, très-brun ; la tête énergique et belle s'accroissait d'un regard droit, bien ou-

vert sous d'épais sourcils, et d'une moustache très-cavalière.

Le front avait une largeur de bon augure, la physionomie une sérénité peu commune.

Paula, sans regarder, vit toutes ces choses.

Etiennelette ne vit que les yeux gris, calmes et profonds de l'inconnu, qui semblaient l'interroger.

Elle sentit qu'il fallait rompre ce silence lourd.

"Madame de Saint-Ebre nous pardonnera-t-elle de la venir troubler... à l'heure de sa promenade peut-être ? demanda-t-elle doucement.

—Ma belle-sœur est au jardin avec son fils. Elle ne peut qu'être charmée de votre bonne pensée, madame," répondit la voix grave du jeune homme.

Ainsi, c'était le beau-frère de lady Margaret, un monsieur de Saint-Ebre.

Paula fut très-contente de savoir cela. Elle n'aurait pas pu pouvoir mettre un nom sur un visage.

Etiennelette fut étonnée de ce mot "madame," ne sachant pas que, dans le doute, il est une politesse.

"Si nous allions rejoindre madame de Saint-Ebre au jardin, nous lui éviterions de quitter son fils, hasarda Paula.

—Les voici tous deux, mademoiselle, je les entends."

"Mademoiselle !" cette fois-ci, le jeune homme n'hésitait pas. Etiennelette pensa tristement qu'elle n'avait point de jeunesse.

On distinguait, en effet, le rire frais d'un enfant ; puis bientôt ses petits talons sur le parquet, et, la porte poussée par une main mignonne, Edward entra.

C'était un chérubin de trois ans, blanc comme sa mère, rond comme son père, avec les cheveux noirs et drus de l'un, la bouche large et bien meublée de l'autre, un mé'ange appétissant du type franc-comtois et de la structure britannique, sur une échelle lilliputienne.

Lady Margaret suivait.

"A la bonne heure ! les voici !" dit-elle cordialement en embrassant les jeunes filles bien soulagées par son entrée.

Et comme le jeune homme faisait un mouvement discret pour se retirer :

"Vous nous restez, Maxime, fit-elle ; je tiens à vous présenter à mes nouvelles amies, mesdemoiselles de Bérine.

—Les récluses," sourit Paula.

Il sourit aussi en saluant avec bonne humeur.

"Je crois avoir deviné, dès son entrée, que cette vision ne pouvait descendre que des hauteurs de Brébion."

Vaguement, Paula pensa que sa robe blanche lui donnait un air angélique.

Etiennelette y crut saisir un brin de raillerie.

"C'est peut-être insinuer que nous appartenons à un autre âge, dit-elle de sa voix pénétrante... et c'est avec raison.

—A un autre âge ! se récria Mme de Saint-Ebre.

—Je le sens, je le vois. A Brébion, je n'y songeais guère... Les idées s'ouvrent avec les milieux qui changent.

—Nous avons cent ans !" déclara plaisamment Paula.

C'était ouvrir la porte aux observations moitié sérieuses, moitié compatissantes de lady Margaret, qui, depuis sa visite à Brébion, ne tarissait pas en famille sur ce qu'elle y avait entrevu.

Retenue par un grand respect pour la marquise, elle n'osait point trop s'ébahir devant les jeunes filles de l'existence sauvage et dénuée qui leur était faite ; mais sa sympathie s'exhalait du moins en offres amicales et en protestations de dévouement.

Rien ne lui semblait plus naturel que d'essayer de les soustraire à une tyrannie inconséquente, en apportant autour d'elles le mouvement et la distraction.

"J'irai vous enlever, parfois, dit la jeune femme. Je vous enverrai de la musique, des livres, des journaux de modes. Vous verrez comme une amie intelligente sait, en peu de jours, mettre de l'agrément dans votre vie cénotique."

Paula, qui dans ses rêves sans but, entrevoyait souvent des perspectives inavouées, faillit sauter de joie à cette proposition plus affectueuse que profonde.

"Vous êtes si bonne ! s'écria-t-elle. Vous avez compris tout de suite, tout de suite, que l'on mourait d'ennui dans les ruines.

Elle n'osa rien ajouter. Sa pensée se lisait sur ses lèvres.

M. Maxime de Saint-Ebre, muet pendant cet échange de paroles émuës, avait fixé ses yeux calmes sur Etiennelette, pendant qu'elle revendiquait noblement sa part dans les ridicules et les misères de Brébion.

Un éclair y passa ; car cet homme, qui se connaissait en courage, venait d'être frappé de celui de cette jeune fille.

(La suite au prochain numéro.)

NOS GRAVURES

Le repentir — Vision

Un jeune homme, un pécheur, doutait de son pardon : Or Dieu lui répondit par cette vision.
Il crut voir son âme éperdue
Portée à travers l'étendue
Par son ange gardien jusqu'aux pieds du Seigneur.
Son front pâle et fébrile respirait la douleur ;
Un suaire voilait sa blonde chevelure,
Et je ne sais quelle ombre impure
De sa robe flottante altérait la blancheur.

Par delà les soleils et cet espace immense
Où l'univers expire, où l'infini commence,
Le Christ était assis sur un trône d'azur,
Et les esprits du ciel l'adoraient en silence.
— " Ange, dit le Seigneur, es-tu jeune homme était pur,
Et son âme a perdu sa première innocence.
Rebelle à mon amour, sourde à ton doux accent,
De la grâce divine elle s'est dépourvue :
Sa robe était sans tache, et sa robe est souillée !"
— " Seigneur, ayez pitié, vous êtes tout-puissant !
Dit l'ange tout tremblant, en se voilant la face ;
Seigneur, ayez pitié ! Si vous ne faites grâce,
Nul devant vous n'est innocent."
— " Mon enfant, qu'as-tu fait des dons de ma clémence !
Continua la voix du Juge souverain ;
Tu les a suspendus aux buissons du chemin,
Comme un habit d'un jour qui ne sied qu'à l'enfance."
Et l'ange répétait avec plus de frayeur :
— " Seigneur, vous êtes bon ; ayez pitié, Seigneur !"
— " Enfant, je t'ai créé ; je t'ai donné la vie,
Je t'ai donné ta mère et des trésors d'amour.
J'ai cultivé ton cœur comme un fleur chérie
Qui grandit loin des vents, aux doux rayons du jour.
J'ai plus fait, ô mon fils ! dans ma bonté suprême,
A ton cœur pur encore je me donnai moi-même.
Et toi, coupable enfant, qu'as-tu fait pour ton Dieu ?
A mon divin amour n'as-tu pas dit adieu !
N'as-tu pas, dédaignant l'appel de ma tendresse,
Dans des sentiers mauvais égaré ta jeunesse ?
O fils rebelle, ingrat entre tous, les ingrats,
Moi qui t'ai tant aimé, ne m'aimerais-tu donc pas ?"

Il disait. Le jeune homme, à cette voix divine,
Sentit son cœur ardent se fondre en sa poitrine.
Il comprit sa folie au terrestre séjour,
Et, cachant dans ses mains sa tête repentante,
Il se prit à pleurer de regret et d'amour.
Et tandis qu'il pleurait, sur sa robe flottante
De ses yeux désolés une larme tomba,
Et cette larme sainte effaçant sa souillure,
La robe redevenit éblouissante et pure.

Alors le Dieu éloquent, à celui qu'il créa,
Dit avec un regard comme Dieu seul en a :
— " Enfant, devant mon cœur ton âme a trouvé grâce.
Parmi mes biens-aimés viens reprendre ta place
Et l'assois au banquet qui ne doit pas finir ;
Car, aux yeux du Seigneur, il n'est rien que n'efface
Une larme de repentir."

LE MARQUIS DE SÉGUR.

Le jeune artiste

Robert est un enfant rempli de bonnes dispositions. Armé de son crayon et de son ardoise, il s'amuse à prendre des croquis pour la plupart informes, mais indiquant cependant une aptitude qui ne demande qu'à être cultivée. Ainsi, il s'est mis en tête de faire le portrait de Minet, son chat favori. En le voyant à l'œuvre, on croit voir un futur maître esquissant sa première ébauche.

L'incendie de Portland, N.-B.

De bonne heure, dans la matinée du 20 octobre, le feu s'est déclaré dans Main street, Portland, ayant pris origine, croit-on, dans une remise à bois. Tout le pâté de maisons dans Main street, partie nord ; Chapel street, partie sud ; Acadia street, partie Est ; et Portland street, partie ouest, est brûlé entièrement. A quatre heures, le feu se propageait dans les rues basses quand les secours commencèrent à arriver ; mais, malgré les plus grands efforts, il ne fut pas possible de sauver l'église méthodiste. Il n'y a eu heureusement aucune perte de vie. La partie détruite s'étend de la rue Acadia à la rue Portland, de la rue Chapel à la rue Acadia jusqu'à la rue Main. Les deux côtés de la rue Chapel sont en ruines.

Les pertes totales se montent à \$300,000, et les assurances ne sont que de \$70,000.

L'Institut Canadien-Français d'Ottawa.

Fondé en 1862, par l'initiative de MM. Joseph Turgeon, Isidore Champagne, le Dr. Beaubien, M. Pierre Marier et un peintre du nom de Bonassina, l'Institut d'Ottawa a toujours été en pleine activité et n'a fait que prospérer, malgré les circonstances qui, dans les dix premières années, auraient pu ébranler le courage de ses membres. Il y a vingt-cinq ans, on ne parlait français dans les rues d'Ottawa qu'au risque de se faire bâtonner ou lapider. Cette situation a été peinte dans un

article de M. Sulte que l'*Opinion Publique* a publié. L'idée de se grouper et de s'organiser est née naturellement du danger, et c'est sous forme de cabinet de lecture que l'Institut fut commencé. Bientôt eut lieu la fameuse bataille dite des pierres, où les ennemis des Canadiens reçurent d'un seul coup ce qui leur revenait depuis plusieurs années. Les Canadiens se firent respecter et leur Institut se développa. On y donna des conférences, des soirées musicales; on forma une bibliothèque; des discussions furent faites sur des sujets d'actualité fort bien choisis. Enfin, la population française d'Ottawa prit l'habitude d'assister aux séances de l'Institut, qu'elle regardait à bon droit comme son foyer national. Du produit des soirées on acheta des terrains dont la valeur promettait de se tripler,—ce qui a eu lieu. Des dons généreux permirent aussi à l'Institut de s'installer dans une salle neuve, spacieuse, bien située. Il y a quinze ans de cela. Le comité de construction, livrant la bâtisse aux membres, leur disait qu'enfin les Canadiens avaient un édifice digne de figurer au milieu des monuments de la ville. Que le temps marche! Aujourd'hui, ce bâtiment n'est qu'une grange à côté des constructions élevées dans la capitale depuis dix ans. Qui sait la figure que fera le nouvel Institut au milieu de son entourage, dans trente ans! Et pourtant, il est bien beau, il a été admiré et on en parle comme d'une merveille. Voyons ce qu'il est: Trois étages, tout en pierre, avec façade de pierre de taille et ornée. Il mesure cent-cinq pieds de profondeur sur cinquante-huit de largeur. On y voit des salles pour les débats, les comités, la bibliothèque, les journaux, le gardien, les billards, et le public. Cette dernière est un véritable théâtre contenant mille sièges. La salle des débats peut renfermer trois cents personnes très à l'aise. Dans la cour, il y a un jeu de paume. Le coût total, terrain et bâtisse, avait été estimé à trente mille piastres, mais les "mauvaises années" étant survenues au moment où l'on se mettait à l'œuvre, la dépense n'a été que de vingt-deux mille. A quelque chose malheur est bon.

Tel qu'organisé, l'Institut peut porter ce nom ambitieux. Il est composé de branches qui amènent à lui le suc et la sève, les talents et les dévouements de nos compatriotes établis dans la ville et la vallée de l'Ottawa.

On y fait de l'éloquence, de la littérature écrite, des travaux d'histoire, de la musique; on y joue des drames, des vaudevilles. Il y a des comités pour tout. C'est un monde en petit,—et comme disait M. Chauveau: "A qui la bâtisse? à l'Institut. A qui les orateurs, les chanteuses, les chanteurs et les musiciens? à l'Institut. A qui les acteurs? à l'Institut. A qui les spectateurs? pères, mères, cousins, cousines, amis des membres de l'Institut. A qui la ville d'Ottawa...?"

Félicitons les Canadiens-français de cette partie du pays de l'union qui règne parmi eux et de l'énergie qu'ils déploient pour faire honneur à notre race.

Le commandeur de Chastes

La gravure que nous donnons aujourd'hui, et qui représente les restes du commandeur de Chastes, est une des rares curiosités archéologiques que nous ait fournies jusqu'à présent la France. Un des plus dévoués amis du Canada, mort depuis peu, M. Feret, ancien conservateur à la bibliothèque de Dieppe, et l'un des savants les plus distingués de cette ville, a fait exécuter, il y a quelques années, des fouilles sur l'emplacement où s'élevait jadis l'église des Minimes, et qui est aujourd'hui occupé par les édifices de la Mairie. Les tombes de M. de Montigny et du commandeur de Chastes, tous deux gouverneurs de Dieppe, celui-ci à la fin du seizième siècle, celui-là au milieu du dix-septième, furent mises à découvert. La bière de M. de Chastes renfermait un cercueil de plomb qui fut entr'ouvert; et le squelette du commandeur fut trouvé parfaitement intacte. Un des frères de M. Feret, excellent artiste, en fit un dessin, dont une

copie a été rapportée de France en 1874 par M. l'abbé H. R. Casgrain. C'est ce dessin que nous reproduisons aujourd'hui. Les restes des deux gouverneurs furent inhumés dans l'église de Saint-Rémi à Dieppe, et l'on fit élever sur leur tombe, aux frais de la ville, un sarcophage en marbre sur lequel on lit l'inscription suivante:

ICI REPOSENT
EMAR DE CHASTES
Mort en MDCIII
ET
PHILIPPE DE MONTIGNY
Mort en MDCLXXV
Tous deux
Gouverneurs de Dieppe.

On sait que le commandeur de Chastes fut l'un des plus puissants coopérateurs de Champlain dans la fondation de la Nouvelle-France.

C'était, dit Champlain, un homme très-honorable, bon catholique, grand serviteur du Roy, qui avait dignement et fidèlement servi Sa Majesté en plusieurs occasions signalées; et bien qu'il eût la tête chargée d'autant de cheveux gris que d'années, voulait encore laisser à la postérité par cette louable entreprise une remarque très-charitable en ce dessein et s'y porter en personne pour consommer le reste de ses jours au service de Dieu et de son Roy en y faisant une demeure arrestée, pour y vivre et mourir glorieusement comme il espérait, si Dieu ne l'eût retiré de ce monde plus tôt qu'il ne pensait; et se pouvait-on bien assurer que, sous sa conduite, l'hérésie ne se fust jamais plantée aux Indes (la Nouvelle-France); car il avait de très-chrétiens desseins dont je pourrais rendre de bons témoignages, pour m'avoir fait l'honneur de m'en communiquer quelque chose." (1)

M. de Chastes se nommait frère Aymar de Clermont, était chevalier et maréchal de l'ordre de Malte, de la langue d'Auvergne, commandeur de Lormetoux et de Saint Paul. Il fut employé par Henri III pour remettre dom Antoine en ses états avec une armée navale de laquelle il fut général, et depuis par Henri IV qui le fit général de l'armée navale qu'il envoya en Bretagne (2).

Les annales de Dieppe font les plus grands éloges du commandeur de Chastes. Il avait succédé, vers 1585, à M. de Sigognes. Homme d'honneur, d'esprit et de conduite, plein de mesure et de raison, M. de Chastes était catholique modéré et fort avant dans ce qu'on appelait le parti politique, parti naissant alors, mais qui devait un jour survivre à tous les autres. C'était le parti des gens de bien, des vrais amis du pays, de l'ordre, des lois et de la royauté.

Tels furent l'activité, l'adresse et l'ascendant de M. de Chastes, qu'en peu de temps il forma parmi la population dieppoise un parti puissant de politiques comme lui, tandis qu'à son arrivée il n'en existait pas un seul.

Après le coup de poignard de Clément, lorsque Henri IV vint adosser son armée aux murs de Dieppe pour livrer la bataille d'Arques, ce fut M. de Chastes qui, à la tête des principaux citoyens de Dieppe, vint lui présenter les clefs de la ville. Cet acte de fidélité du gouverneur fut pour une grande part dans le triomphe du béarnais qui, devenu roi de France, ne l'oublia jamais. En récompenses des éminents services que lui avait rendus le commandeur de Chastes, Henri IV le fit lieutenant-général du pays de Caux, abbé bénéficiaire de Fécamp, vice-amiral de France, et enfin, quelque temps avant sa mort, lieutenant de la Nouvelle-France.

M. de Chastes mourut le 13 mai 1603. Il fut vivement regretté à Dieppe; son corps fut enterré dans l'église des Pères Minimes, où il avait fait de grandes aumônes. C'est là qu'il a été retrouvé à la suite des recherches de M. Feret.

Champlain, en souvenir du commandeur, donna son nom à l'un des promontoires du golfe Saint-Laurent: le cap de Chastes, appelé communément aujourd'hui le cap Chat.

Quant à M. de Montigny, dont le corps repose à côté de celui du commandeur, son nom ne doit pas être prononcé avec indifférence par les Canadiens; car il donna des preuves d'un vif intérêt pour la colonie de la Nouvelle-France. Monsieur et Madame de Montigny figurèrent au pre-

mier rang parmi les amis et les protecteurs des Ursulines et des Hospitalières, lorsqu'elles partirent de Dieppe en 1639 pour aller en fondation à Québec.

La maison Dupuis

La partie Est de la rue Sainte-Catherine est devenue, dans le cours des dernières années, un centre commercial important. C'est une conséquence naturelle de l'agrandissement de la ville. La décentralisation est le résultat ordinaire d'un développement considérable dans toute grande localité. Une bonne partie de la population du *faubourg Québec* s'approvisionne maintenant sur les lieux mêmes, au lieu de venir à la rue Notre-Dame. On voit de grands établissements de commerce dans la rue Sainte-Catherine, où l'on ne trouvait guère que des résidences ou des enclos vides il y a dix ans. Ce quartier se suffit presque à lui-même aujourd'hui. C'est le commerce de détail qui se fait surtout dans cette partie. Le commerce de gros garde ses quartiers-généraux sur la rue Saint-Paul, qui est située sur le port même.

Nous donnons dans ce numéro une vue du magasin de MM. Dupuis-Frères, une des grandes maisons de la rue Sainte-Catherine. A part toute idée de réclame, nous croyons devoir ouvrir nos colonnes et offrir l'avantage de nos gravures à la publicité d'établissements de ce genre, qui ont contribué pour une large part au développement de Montréal pendant ces dernières années. *L'Opinion Publique* étant le seul grand journal français illustré du pays et de l'Amérique, nous considérons comme un devoir de prêter notre concours, autant que possible, à toutes les entreprises qui intéressent la nationalité, et nous avons la certitude d'être, en agissant de cette façon, compris de nos patriotiques lecteurs.

M. Dupuis, le fondateur de cette maison, mort prématurément il y a un an à peine, était un des jeunes commerçants les plus distingués et les plus estimés de Montréal. Il parvint, à force de travail et d'énergie, à se faire une belle position. Ceux qui l'ont connu personnellement ont pu apprécier ses hautes qualités de citoyen et de commerçant. C'était un chrétien fidèle et dévoué. Toute sa vie, si courte, offre la meilleure preuve de la valeur de la parfaite probité et du travail consciencieux dans les affaires. C'est un exemple pour la classe commerciale. M. Dupuis était un des membres les plus dévoués de l'Union Catholique, qui a témoigné, dans le temps, des regrets que cette perte lui causait.

Voici quelques notes qui nous sont communiquées au sujet de la gravure en question:

Au printemps de 1869, feu Jos. Nazaire Dupuis, alors commis chez MM. Sterling, McCall & Cie., ouvrait un petit magasin au coin des rues Montcalm et Sainte-Catherine. Ne pouvant, à cause de ses faibles revenus, abandonner ses patrons ni sa position de commis, il avait à faire ses achats aux heures des repas, classer, marquer et vendre le soir; ignorant le repos, méprisant les plaisirs et les amusements de son âge, il ne voyait et ne connaissait qu'une chose: travailler sans cesse et toujours à procurer le pain et un peu de bien-être, si possible, à sa famille. Aussi, sous la direction de sa mère et aidé de ses frères qu'il guidait et préparait déjà pour la belle position commerciale qu'ils occupent aujourd'hui, son magasin devenait trop petit. Sans argent et sans crédit aucun au début, rien ne pouvait résister à son élan vers de plus hautes sphères commerciales, il lui fallait un champ plus vaste; aussi, deux ans plus tard, en avril 1871, il déménageait dans le magasin, porte voisine du présent établissement, qui était, à cette époque, bien trop considérable pour les besoins de la localité. Cependant, les affaires augmentaient, et, sous sa direction, puissamment aidé de son frère cadet, aujourd'hui l'un de ses successeurs, son magasin devenait encore trop étroit, et, après avoir transformé en magasin les étages supérieurs, alors occupés comme logement privé, il fallut y joindre l'allonge.

Aussi, avec son assiduité et sa probité devenue proverbiale, il mérita bientôt le patronage de plusieurs des principales communautés religieuses de Montréal et de la Province, ce qui le força, en quelque sorte, à cause de la quantité et de la diversité des commandes, de tenter un commerce d'importation directe. En effet, en septembre 1872, il faisait un premier voyage en Europe, où il continua de voyager semi-annuellement jusqu'en 1875, époque à laquelle il déménagea sur la rue Saint-Paul, pour faire un commerce exclusif de gros en dépit de la crise financière qui déjà commençait à sévir avec as-

sez de rigueur. Mais, comme toujours, il ne connaissait pas d'obstacles à sa volonté, et la fortune semblait lui sourire plus que jamais, lorsque la mort vint l'enlever tout à coup et détruire en un moment une carrière si dignement remplie jusqu'alors. Cette mort imprévue et les embarras d'une liquidation aussi précipitée, ne découragèrent cependant pas ses trois jeunes frères cadets, qui, dignes émules de leur aîné, n'hésitèrent pas à entreprendre la continuation de l'immense magasin qui fait le sujet de cette gravure.

Ce magasin, un des plus beaux et des mieux assortis de la rue Sainte-Catherine et de Montréal même, mesure 110 pieds de longueur et 23 pieds de largeur, et se compose de 4 étages de mêmes dimensions. A ceux qui en douteraient, nous conseillons une visite au magasin de MM. DUPUIS & FRÈRES, coin des rues Sainte-Catherine et Amherst.

Ces messieurs seront toujours heureux de recevoir les clients et de leur faire voir l'établissement dans tous ses détails. L'ordre parfait qui y règne dans tous les départements, l'excessive politesse de leurs nombreux employés, et surtout les bas prix demandés, la quantité, la variété et la richesse des marchandises, ne permettent pas de s'étonner de la popularité et du succès toujours croissant de la maison DUPUIS & FRÈRES.

CHOSSES ET AUTRES

M. J. Hearn, député de Québec-Ouest, vient d'être nommé conseiller législatif.

On annonce que le prochain congrès de l'Internationale aura lieu à New-York. Les socialistes américains ont bien gagné cet honneur.

Samedi dernier, l'hon. M. L. S. Huntington a épousé, à New-York, madame Marsh, veuve de feu M. Marsh, ingénieur.

Il est rumeur que le printemps prochain, la batterie B ira tenir garnison à Kingston, et qu'elle sera remplacée à Québec par la batterie A, de Kingston.

On croit que les plaidoiries devant la Commission des Pêcheries d'Halifax seront complètement terminées le 20 novembre, et les commissaires prendront ensuite quelques jours pour délibérer sur le jugement à rendre.

M. Malouin, avocat, de Québec, a été élu par acclamation, samedi dernier, comme député de Québec-Centre aux Communes, à la place de l'hon. M. Cauchon. M. Malouin se présentait comme indépendant, et sa candidature était appuyée par les deux partis.

Une forte secousse de tremblement de terre s'est fait sentir à Montréal, dimanche matin, vers deux heures.

Une dépêche de lundi matin annonce que le duc de Broglie, chef du cabinet français, a donné sa démission, et que M. Pouyer-Quertier, du centre-droit, a été appelé par le Maréchal à former un nouveau ministère.

Il n'y a eu aucune nouvelle importante du théâtre de la guerre pendant la dernière semaine.

L'hon. A. B. Foster, ex-sénateur, est mort presque subitement la semaine dernière. Le nom de M. Foster est lié aux entreprises de chemins de fer dans notre pays.

C'est jeudi, le 25 octobre, qu'ont été célébrées à Saint-Hyacinthe les noces d'argent de Sa Grandeur Mgr. Joseph Larocque, évêque de Germanicopolis. Un nombreux clergé du diocèse de Saint-Hyacinthe et des diocèses environnants s'était rendu pour la circonstance.

La somme appliquée aux récompenses à l'Exposition universelle de 1878 est fixée à 1,500,000 francs. La somme totale des récompenses sera de six cent cinquante, dont trois cents pour la France, et trois cents pour les pays étrangers. Ces chiffres sont basés sur les résultats de l'expérience faite en 1867.

Quant à la constitution des jurés chargés de décerner les récompenses, la liste des jurés devra être arrêtée par leurs gouvernements respectifs. Les nominations seront faites par décrets rendus sur la proposition du ministre du commerce.

Un vétéran de l'ancien régime vient de disparaître. L'hon. juge-en-chef Draper, de Toronto, est mort le 2 novembre. Il était âgé de soixante-dix-sept ans. Il était avocat depuis 1821. Il a été mêlé activement à la politique pendant les années qui ont précédé et suivi l'Union. Il fut premier ministre en 1841 et en 1843, et resta le chef du parti *tory* jusqu'en 1847. Il fut nommé juge en 1854.

AVIS AUX DAMES.

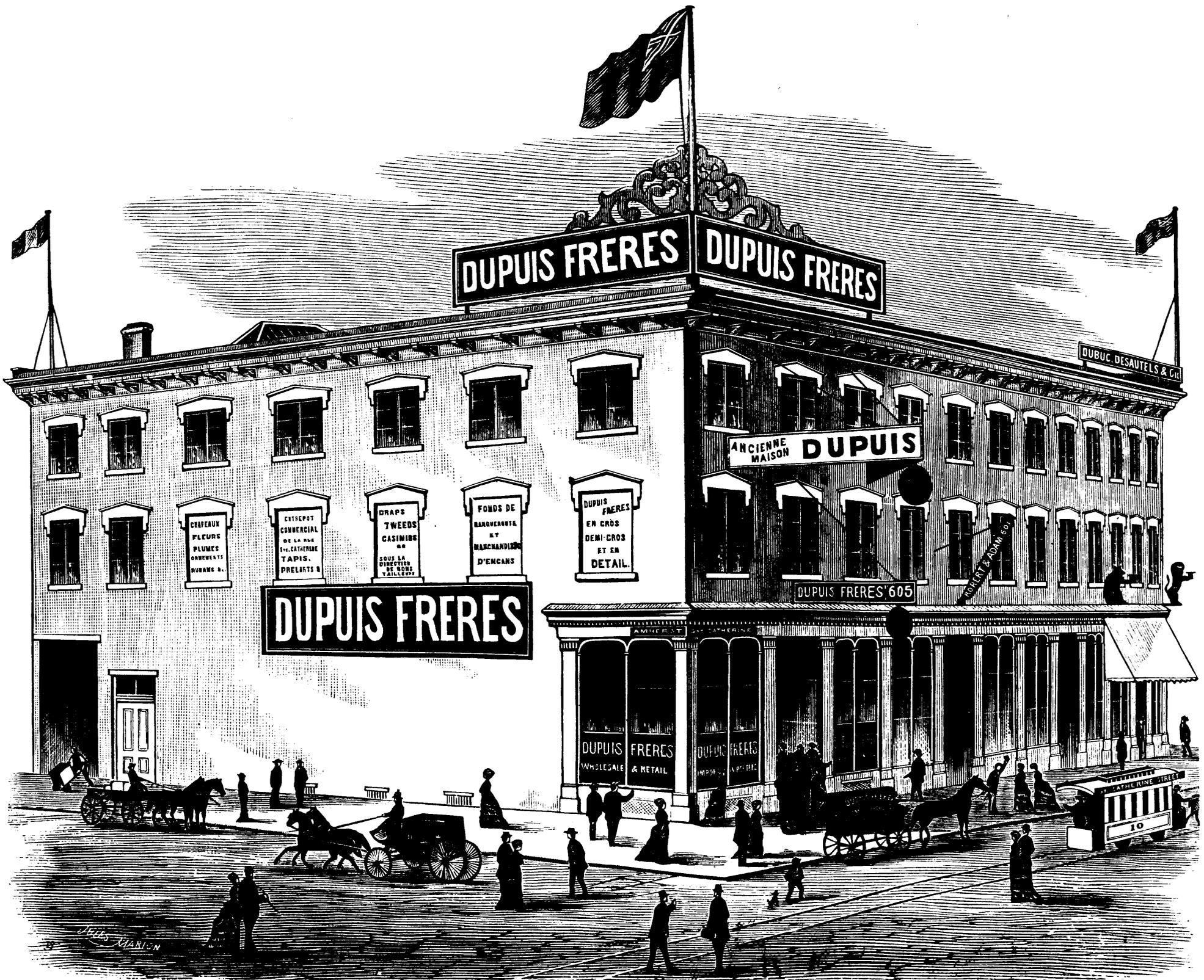
Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vantours, de toutes couleurs; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J. H. LEBLANC. Atelier: 547, rue Craig.

(1) *Oeuvres de Champlain*, page 700.
(2) *Histoire de Dieppe*.



LE JEUNE ARTISTE



MONTREAL—LA MAISON DUPUIS-FRÈRES, RUE SAINTE-CATHERINE

FAITS DIVERS

Un arche du pont de fer du Saint-Maurice, aux Trois-Rivières, a été élevé la semaine dernière.

Un jeune homme du nom de Odilon Houle, de Saint-Etienne, s'est écarté dans les bois en juillet dernier et a été retrouvé mort la semaine dernière.

Il y a eu 37 exécutions capitales pour meurtre, aux Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1877 jusqu'au 1er octobre.

On a calculé que depuis l'invention des machines à coudre en Amérique, en 1853, il en a été vendu quatre millions.

MÉNAGERIE BRULÉE.—Mardi matin, il y a eu à Chicago un feu qui a détruit la portion du bâtiment dit Wood's Museum affectée au théâtre. Tous les animaux du musée ont péri asphyxiés dans leurs cages.

M. BOUCHER.—Nous accusons réception de quatre nouveaux morceaux de musique (piano et chant), qui viennent de paraître chez M. A. J. Boucher, et dont voici les titres :

Valse chantée, paroles et musique de Ch. Huner ;

Bonsoir, mon bon ange, poésie de M. l'abbé A. R., musique de H. Valiquet ;

Charivari Polka, pour piano, par L. Stroabloy ;

Do, ré, mi, fa, valse pour piano, par le même. Le prix de ces morceaux est de 25 et 30 cent.

Un bien triste accident est arrivé à Saint-Eustache, dimanche, le 28 octobre dernier.

Un bon père de famille du village, voulant se recréer, avant l'heure de la messe, allait gaiement avec quelques amis au bord de la rivière pour tirer les nombreux canards qui passent dans la matinée. Prenant place dans une chaloupe, il invite un de ses amis à le suivre, lorsque le fusil de ce dernier rencontra un léger obstacle qui fit partir la détente, et la décharge vint frapper l'infortuné père de famille, Hyacinthe Viliotte, fils, dans la gorge et lui arracha la vie en quelques instants. Il laisse dans la pauvreté une jeune épouse et cinq enfants en bas âge.

IDÉE FÉMININE.—Jeudi, pendant une course de chevaux à Jackson (Tennessee), deux jeunes dames, désireuses de signaler leur légèreté, ont essayé de traverser la piste devant les chevaux lancés à toute vitesse. L'une d'elles, Annie Sherlock, heurtée par le poitrail du cheval qui menait la course, a reçu des blessures probablement mortelles. Le cheval s'est abattu, blessant grièvement son cavalier. Le cheval qui venait le second a butté contre le corps du premier, et son cavalier, lancé violemment sur le sol, a été relevé mourant.

Un cas extraordinaire de fécondité vient de se présenter à Castres, France, dans la famille Fr. Degroot-Meerschaert : un 24ème enfant y est né le 9 août. Le père est âgé de 48 ; la mère, Constance Meerschaert, en a 43. Ils se sont mariés en 1843. De ces 24 enfants 15 sont en vie. Le dernier, né Marie-Henriette-Stéphanie, a reçu le baptême samedi, 11 août. Elle avait pour marraine Mme la baronne Fred. Jolly, née vicomtesse De Niculant et de Pottelsbergh ; pour parrain M. le baron Fred. Jolly. Sa Majesté la reine a fait aux pauvres parents un cadeau de 500 francs.

NOUVELLES DE MANITOBA

Les huîtres se vendent 85 cents la boîte.

On parle d'organiser un club de raquettes.

Le temps continue à être beau et même chaud.

Le second numéro du Framfari vient de paraître.

M. Hector Sutherland vient de tuer un ours en arrière de Kildonan.

Onze nouveaux chars découverts sont arrivés samedi pour l'embranchement de Pembina.

Un individu de la campagne, qui s'est trompé de jour, est arrivé dimanche à Winnipeg avec une charge de blé à vendre.

Un tournoi de tir à la carabine a eu lieu samedi pour une montre de dame, en or, et le vainqueur a été M. Alex. McMicken.

Le colonel Osborne Smith a l'intention d'organiser la fondation d'un institut pour les volontaires, à Winnipeg.

Un nommé Archibald Pritchard, de Kildonan, a été blessé au bras grièvement par une machine à battre.

Un armurier nommé Hedlund, employé chez Chambers, a reçu dans la main la décharge d'un revolver qu'il était à réparer, et a eu un doigt d'emporté.

Le sous-constable Mordant, de la gendarmerie à cheval, arrivé dernièrement de Fort-Pelly, rapporte qu'il y avait six pouces de neige à son départ.

La Société d'agriculture provinciale doit s'adresser au gouvernement fédéral pour obtenir

l'octroi de 60 acres de terre, dans la commune de la Pointe Douglas, pour y faire les Expositions provinciales.

Le capitaine Timens, du Minnesota, a reçu une lettre contenant les photographies de lord et Lady Dufferin ainsi que l'œuvre intitulée : Lettres des hautes latitudes. Ce cadeau est un témoignage de reconnaissance pour les bons procédés du courtis capitaine à l'égard de leurs Excellences.

Un individu, rempli de toute autre chose que de bonnes intentions, est allé à trois heures du matin, la semaine dernière, frapper à la porte de la maison de M. Edward Bomans pendant l'absence de ce dernier. Mme Bomans lui dit que s'il ne s'en allait pas elle allait appeler son mari. L'individu répliqua qu'il savait que M. Bomans était absent. Alors, John Fraser, l'homme de M. Bomans, alla ouvrir et fut frappé sur la tête avec un revolver que l'autre tenait à la main. Fraser saisit son homme et il s'en suivit une lutte assez vive ; mais le visiteur nocturne parvint à s'échapper, laissant son revolver et sa casquette en la possession de Fraser. (Le Métis, 25 octobre.)

Nous avons reçu les journaux parisiens jusqu'à la date du 18 octobre, au lendemain des élections. L'attitude des organes ministériels n'est pas aussi découragée qu'on l'aurait cru, bien qu'ils s'avouent battus. Ils comptent sur le Sénat et sur la faiblesse relative de la majorité républicaine de la Chambre. Les journaux républicains sont mécontents. Gambetta leur avait promis de revenir avec 400 voix, et il n'en a guère plus de 300. Les vainqueurs ont l'air plus désappointés que les vaincus.

L'ouverture de la session doit avoir lieu cette semaine. Le premier sujet qui occupera la Chambre sera la vérification des pouvoirs.

La conduite du gouvernement dépendra de la position que prendra la Gauche. En attendant, le ministère ne parle pas de résigner. Il se montre aussi résolu et aussi hardi qu'avant. Il s'est occupé activement, depuis le 14 octobre, de préparer les élections des Conseils Généraux, qui ont dû se faire dimanche, et dont dépendent les élections quaternaires du Sénat.

Le parti ministériel, tel que sorti des élections du 14 octobre, en France, se compose pour moitié de bonapartistes. Les royalistes ne voient pas ce résultat d'un bon œil, et les républicains cherchent à en tirer parti pour diviser la droite. Gambetta, dans un discours qu'il a prononcé le 25 octobre, a fait des avances formelles aux légitimistes et aux orléanistes, qu'il a invités à se joindre aux républicains. On parle d'une combinaison d'après laquelle une partie des orléanistes se rallierait à la Gauche modérée à la condition que celle-ci soutienne la candidature future du duc d'Aumale à la présidence. A. G.

M. Frédéric Gaillardet a consacré au Canada la plus grande partie de sa dernière correspondance européenne. Il fait de notre pays une appréciation flatteuse. C'est à l'occasion de l'Exposition de Paris qui se prépare, et de la part que nous y devons prendre.

Le Courrier des Etats-Unis, qui affecte d'habitude un dédain systématique pour les Canadiens-français, a dû répugner considérablement à la publication de cette correspondance.

Un des incidents les plus remarquables des dernières élections de France, est la défaite du fameux Naquet. Le sinistre bossu est resté sur le carreau, et la nouvelle Chambre sera privée de sa gracieuse binette.

Le nombre des électeurs qui ont voté à l'élection de Drummond et Arthabaska est de 3782. La majorité officielle de M. Bourbeau est de 22 voix.

Nous sommes obligés de remettre à notre prochain numéro la publication du discours prononcé par l'hon. M. Chauveau à la Convention d'Ottawa.

DECES

A Saint-Roch, le 26 courant, à l'âge de 56 ans, dame Marie-Claire Chartrand, épouse de Elie Martineau, 60r., a rendu son âme à Dieu après une longue maladie de plus de huit mois, soufferte avec la résignation la plus chrétienne et la plus héroïque.

Les funérailles de madame Martineau ont eu lieu le 29 octobre dernier, au milieu d'un très-grand nombre de parents et d'amis. Sa plus grande joie sur la terre était de se voir entourée de sa famille, et pendant le temps que Dieu lui a laissé la santé, tous ses instants étaient consacrés à ses enfants chéris. Durant sa oruelle maladie, ses pensées étaient pour Dieu et ses aspirations pour le ciel. Dans sa douloureuse épreuve, s'il lui arrivait parfois, sur son lit de souffrance, de faiblir sous le poids de la douleur, un regard sur un orucifix qu'elle avait toujours avec elle ranimait son courage et lui donnait la force que Dieu accorde à tous ceux qui souffrent pour lui.

Il est toujours pénible de nous séparer de ceux qui nous sont chers. Combien, cependant, il est consolant de se savoir devanés par une âme si prête à jouir du bonheur céleste !

Heureuse mère ! elle s'est éteinte au milieu de sa famille, munie de tous les secours de l'Eglise. Elle laisse pour déplorer sa perte un époux, cinq enfants, un grand nombre de parents et d'amis qui garderont longtemps d'elle un précieux souvenir. Dieu a voulu la retirer de cette terre d'exil parce qu'elle était mûre pour l'éternité bien heureuse. Que sa sainte volonté soit faite. R. I. P.

C'en est donc fait, disais-tu dans ta douleur profonde, Quand, pour voler aux cieux, tu quittais ce monde, Notre adieu va donc être éternel !... Nous te disions qu'après l'exil de cette vie Nous te reverrions dans la sainte patrie. On se retrouve dans le ciel !

LES ÉCHECS

Adresser les communications concernant les Échecs à M. O. Trempe, No. 512, rue St. Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 64 : MM. L. O. P., Sherbrooke ; C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe ; Z. Delannais, H. M., Québec ; L. H. Chaperon, Malbaie ; N. P., Sorel ; A. O. Saint-Jean ; J. L. P., M. Toupin, Dr. D., P. O. Giroux, Montréal.

Solutions justes du problème No. 65 : MM. L. H. Chaperon, Malbaie ; P. O. Giroux, Dr. D., M. Toupin, J. L. P., Montréal ; C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe ; A. C. Saint-Jean ; L. O. P., Sherbrooke ; Z. Delannais, H. M., Québec ; N. P., Sorel.

T. P. Bull, Détroit, Mich.—Faute d'espace, nous renvoyons à la semaine prochaine la publication des règles de votre tournoi. Nous vous en remercions. Vous recevrez régulièrement notre journal.

J. W. Shaw, Montréal.—Vos deux dernières lettres sont reçues, ainsi qu'un problème et une partie d'échecs. Merci.

Le rapport que nous avons donné concernant le tournoi d'Échecs qui a eu lieu à Québec, est exact. La difficulté qui existait est réglée à l'amiable. Nous publierons le tableau que nous avons promis aussitôt que possible.

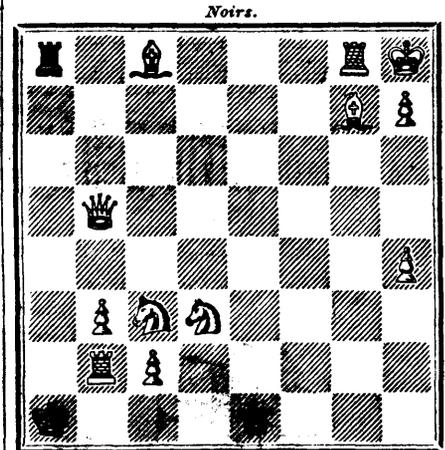
Le Scriber's Monthly, pour le mois d'octobre dernier, contient un paragraphe par lequel il appert que l'échiquier de Napoléon Ier se trouve en Amérique. D'après les informations qui ont été fournies à cette revue, l'échiquier aurait été donné par le comte de Surveillers au défunt capitaine Morgan, de New-York, et est maintenant en possession des parents de ce dernier.

PROBLÈME No. 68.

Composé par M. S. LLOYD, Etats-Unis.

Moto :—"Thèmes."

(Premier prix des problèmes en trois coups du "Centennial Problem Tournoi," E.-U.)



Les blancs jouent, font échec et mat en 3 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 64.

Blancs. 1 R 3e C D 2 C 3e D. 6 échec et mat. (A)

Noirs. 1 D pr. T (A) 1 D pr. F (B)

2 C 3e F R, échec et mat. (B) 1 C 5e D, 6 échec

2 D pr. C, 6 échec et mat. Et autres variations.

PROBLÈME No. 69.

Blancs. 1 R 7e T D 2 T 3e C D 3 C 3e T D 4 P 3e T D

Noirs. 1 R 5e T D 2 P 3e C D

Les blancs jouent, font échec et mat avec le pion en 4 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 65.

Blancs. 1 T 5e D 2 F pr. P 3 T fait échec et mat.

Noirs. 1 R 1er F 2 R 1er R

11ÈME PARTIE

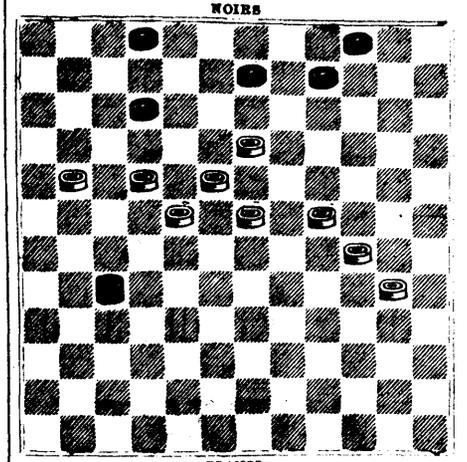
Cette partie a été jouée il y a quelque temps au Club de Québec entre MM. Champion et Sanderson.

Table with 2 columns: Blancs and Noirs, listing chess moves like M. CHAMPION, 1 P 4e R, 2 P pr. P, etc.

LE JEU DE DAMES

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du Jeu de Dames, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLÈME No. 98



Les Blancs jouent et gagnent. Solution du Problème No. 96. Les Blancs jouent de 35 28 48* 2 2* 5 et gagnent. Les Noirs jouent de 22 24 17 28. Solutions justes du Problème No. 96. Montréal :—Ar. Peltier, J. Primeau, J. C. Robillard, P. A. Sicard et Aug. Demers. Sainte-Cunégonde : Alex. Lacaille. Québec :—N. Langlois, J. Lemieux et R. Roussel. Autre Solution du Problème No. 95. Montréal :—Ar. Peltier.

COMMENT

RENDRE la SANTÉ et la FORCE aux faibles est une question que l'on se pose souvent. Le PHOSFOZONE est un des éléments les plus actifs du corps. S'il fait défaut, la maladie s'introduit, commençant par l'Indigestion, la Perte de l'appétit, la Faiblesse, la Névralgie, le Mal de Gorge, et la Bronchite. Le PHOSFOZONE a guéri plusieurs des maladies ci-dessus alors que tous les autres remèdes avaient été impuissants. En vente par tous les pharmaciens, et préparé au Laboratoire des propriétaires, Nos. 41 et 43, rue Saint-Jean-Baptiste, Montréal.

Sachet d'HOLMAN

Pour la guérison des maladies du foie et de la poitrine. DES MILLIERS LE VANTENT.

Nous savons par expérience que le Sachet d'Holman accomplira toutes les promesses qui sont faites en son nom ; il guérira la Dyspepsie, l'Indigestion, la Perte de l'Appétit, les Maux de Tête, les Maladies du Foie et Biliennes, la Diarrhée, la Névralgie, le Rhumatisme, les Fièvres et l'Ague, et grand nombre d'autres maladies dues à la Torpeur du Foie et au dérangement de l'Estomac. C'est aussi un préservatif contre les Fièvres Jaunes, la Diphtérie, la Pneumonie, la Petite-vérole, les Fièvres Scarlatines et toutes les maladies infectées et miasmatisques qui prennent naissance dans le poison du sang. Voici les guérisons opérées par le Sachet d'Holman. Lisez les témoignages suivants :

BURLINGTON, Ont., 30 juillet 1877. A la Cie. des Sachets d'Holman. MESSIEURS.—Je vous fais part avec plaisir de l'avantage que m'a procuré l'usage de votre Sachet contre les Fièvres et l'Ague. Dès le premier jour que je le portai, la douleur a disparu, et je me sens très-bien à présent. Son action sur mes intestins, a aussi été bienfaisante, et je remercie le ciel et vous de m'avoir mis en possession d'un remède aussi efficace. La reconnaissance me fait un devoir de propager votre Sachet et vos Emplâtres toutes les fois que j'en trouverai l'occasion. Veuillez trouver sous ce pli \$5 pour le Sachet et les Emplâtres, que vous voudrez bien adresser à Mme Hoggarth, Ingersoll, Ont. Tout à vous, JAMES C. BENT.

WYOMING, Ont., 10 septembre 1877. A la Cie. des Sachets d'Holman. MESSIEURS.—Je me suis servi de votre Sachet pendant trois semaines, et c'est avec plaisir que je vous informe des bienfaits signalés que j'en ai reçus et des effets vraiment merveilleux qu'il a eus sur ma maladie, la Dyspepsie, dont je souffrais depuis des années. Je souhaite que votre Sachet soit connu partout où l'Évangile est prêché. Tout à vous, JOHN R. BENSON.

MONTREAL, 12 septembre 1877. A la Cie. des Sachets d'Holman. MESSIEURS.—Je suis heureux de pouvoir vous faire connaître les bienfaits signalés que j'ai reçus par l'usage du Sachet que j'ai acheté de vous il y a environ un mois. La douleur que je ressentais est maintenant disparue, et mon estomac est en ce moment mieux. Le Sachet m'a donné de la force et fait disparaître les sensations pénibles dont je souffrais depuis si longtemps. De malheureux que j'étais, j'éprouve aujourd'hui des jouissances inexprimables. Ma santé n'a jamais été meilleure qu'à présent. C'est pourquoi je recommande avec plaisir les Sachets d'Holman à l'humanité souffrante ; ils valent plus que leur pesant d'or. Tout à vous, JOHN J. HANNAN. 303, rue Notre-Dame, Montréal. Le Sachet ne coûte que \$2.50 ou \$3.50, ce dernier pour les cas invétérés seulement. Consultations et explications gratuites aux bureaux de la Compagnie. 301, Rue Notre-Dame, Montréal.

Advertisement for Sachet d'Holman featuring an image of a man and text: Compagnie des Sachets d'HOLMAN, 301, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL, ET 119, HOLLIS STREET, HALIFAX, N.-E. LYMANS, CLARE & CIE. Pharmaciens en gros Montréal. Toutes les Pharmacies de détail les ont en vente. TRADE-MARK.

BOTANIQUE

Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA... L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.



SAISON DE PROHIBITION POUR LA TRUITE 1877.

LE PUBLIC est par les présentes informé du changement fait par le Gouverneur-Général en Conseil dans la saison de prohibition pour le sardinet dans la province de Québec.

Remède Spécifique du Dr. Wm. GRAY. Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse.

Le Dr. THAYER Oculiste & Auriste. M.D., C.D., de l'Université McGill, diplômé en médecine et accouchement du collège des apothicaires à Londres.

39 Beaver Hall Terrace. Le Dr. THAYER guérit en un instant les personnes qui louchent, enlève la fistule lacrymale et fait cesser la cataracte.

RECOMPENSE NATIONALE DE 10,000 francs Grande Médaille d'OR à T. LAROCHE. QUINA LAROCHE ÉLIXIR Fortifiant et fébrifuge.

AU CLERGE LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre.

"L'INTENDANT BIGOT," PAR JOSEPH MARMETTE. Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centimes

LES OVULES SUÉDOIS Seul remède efficace et agréable.

Provenance désireuse de guérir vite et bien: Urines irritées, Gravelle, Calculs, Douleurs de la vessie et des reins, Écoulements, Rétrécissements, etc., prendront tout de suite les

Province de Québec, Département de l'Immigration du Gouvernement. Les personnes qui auraient besoin de Fermiers, Artisans, Serviteurs et autres, devront s'adresser à B. IBBOTSON.

ABEL PILON & Cie. 33, RUE DE FLEURUS, PARIS.

Credit Littéraire & Musical, POUR L'ACQUISITION DE LA MUSIQUE ET DES LIVRES.

Fourniture immédiate des meilleurs ouvrages de LITTÉRATURE, DROIT, SCIENCES, BEAUX-ARTS, etc., etc., ainsi que des publications MUSICALES des principaux éditeurs de Paris.

Mode de crédit pour tous les ouvrages du Catalogue Abel Pilon & Cie.

Toute demande jusqu'à vingt piastres est payable une piastre par mois, et au-dessus de cette somme, le paiement mensuel est égal au vingtième du montant de la facture.

M. E. DANSEREAU, 17, CÔTE ST. LAMBERT, MONTRÉAL, Agent de MM. Abel Pilon & Cie., de Paris, pour la Puissance du Canada.

VOIR LES CATALOGUES ET SPÉCIMENS 8-11-52-98.

AVIS AUX CULTIVATEURS. A. BEAUCHEMIN & CIE. MANUFACTURIERS DE Moulins à Battre

Nous avons l'honneur de vous informer qu'ayant acheté de M. Page, manufacturier de Moulins à Battre, qui se retire des affaires, tous ses patrons et modèles; nous profitons de cette occasion pour vous avertir de venir à notre établissement lorsque vous aurez besoin de quelques morceaux pour réparer vos Moulins à Battre, Fauchennes et Râteaux, et de plus, que nous avons à notre boutique une grande quantité de Moulins à Battre, Fauchennes, Râteaux, que nous vendons à très-bas prix et à des conditions faciles.

A. BEAUCHEMIN & CIE. MANUFACTURIERS DE MOULINS A BATTRE 304 et 304 1/2, RUE CRAIG, MONTRÉAL. 8-30-17-137



MOULIN A VENT AUTOMATIQUE D'HALLADY POUR POMPER L'EAU SUR LES FERMES, SUR LES CHEMINS DE FER, ETC.

C'est le Moulin à vent le plus économique, en égard au pouvoir, au fini et aux matériaux qui entrent dans sa construction, et l'on garantit entière satisfaction. Demandez le Catalogue illustré et la Liste des Prix. CHARLES GARTH & Cie Dominion Metal Works, 536 à 542, RUE CRAIG.

ANTI-GOUTTEUX BOUBÉE SIROP VÉGÉTAL DÉPURATIF spécial, autorisé, présenté à l'Académie de Médecine de Paris et breveté en 1860.

DÉPÔTS:—A. DELAU, 196, RUE NOTRE-DAME (Compagnie d'Importation des Spécialités Pharmaceutiques françaises), ET LES PRINCIPALES PHARMACIES.

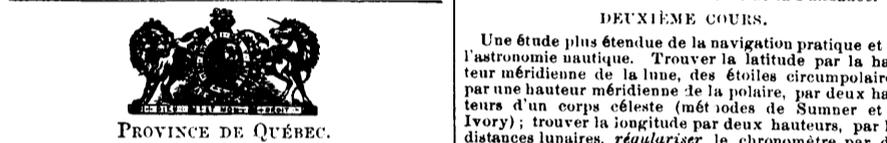
LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS ET EST Vendue chez tous les Epiciers respectables. 8-19-52-112

COLLEGE MILITAIRE DE KINGSTON.

Les Examens Semi-Annuels pour les candidats à l'admission comme cadets au Collège Militaire, auront lieu aux Quartiers-Généraux des Districts Militaires dans lesquels ces candidats résident, le 3 Juillet et le 18 Décembre prochains (1877).

Les renseignements nécessaires peuvent être obtenus sur demande à l'Adjudant-Général à Ottawa, ou aux Députés-Adjudants-Généraux des Districts Militaires. Les demandes pour admission doivent être adressées à l'Adjudant-Général au moins un mois avant la date de l'examen.



CHAMBRE DU PARLEMENT. BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec, pour obtenir la possession de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec," elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE, Greffier du Cons. Lég. G. M. MUIR, Greffier de l'Ass. Lég. Québec, 23 janvier 1877 8-20-tf-1

MANUFACTURE DE VINAIGRE DE MONTREAL, No. 41, RUE BONSECOURS.

PRIX A L'EXPOSITION DU CENTENAIRE A PHILADELPHIE ET PREMIER PRIX A LA DERNIERE EXPOSITION DE MONTREAL. Certificats des hommes les plus compétents constatant que ce Vinaigre est l'un des meilleurs Vinaigres du monde entier. MICHEL LEFEBVRE, Propriétaire 8-20-52-118

FAITES USAGE DU SIROP EXPECTORANT, L'ELIXIR TONIQUE et du SIROP DES ENFANTS du Dr. J. EMERY CODERRE. 64, RUE ST. DENIS, Coin de la RUE DORCHESTER. A vendre chez tous les Pharmaciens. \$100 par mois réalisés en vendant notre livre à copier les lettres, qui n'exige ni presse ni eau. Envoyez une estampille pour une circulaire. Argent remboursé. A. ELKIN, Chambre 11, No. 46, Church St., Toronto. 8-18-52-109

ÉCOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.

Cette école sera ouverte le premier février prochain dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton, écuyer, professeur de navigation, et ex-professeur de navigation de la Société de Marchands Aventuriers de Bristol, Angleterre.

PREMIER COURS. Pour la préparation des aspirants aux certificats de capacité de capitaine ou de contre-maître, accordés après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada. Ce cours comprendra l'emploi des logarithmes; la navigation proprement dite; la manière de faire le point; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil, d'une étoile, par une hauteur de circumméridienne du soleil; trouver la longitude par le chronomètre; la variation et la déviation de la boussole par une amplitude, par l'azimut; trouver le temps de la haute marée; la correction des sondages; faire des observations pour former une table des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du diagramme de Napier, l'usage des cartes-marines, des instruments; les règlements concernant les bâtiments en route, et tous les autres sujets compris dans l'examen de vive voix que les aspirants ont à subir devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

DEUXIÈME COURS. Une étude plus étendue de la navigation pratique et de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des étoiles circumpolaires, par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (métodes de Sumner et de Ivory); trouver la longitude par deux hauteurs, par les distances lunaires, régulariser le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel; les lois des tempêtes, etc., etc.

TROISIÈME COURS. Partie théorique. Etudes mathématiques des différentes règles et formules, en usage dans la science nautique.

Les honoraires d'entrée seront de \$15 pour ceux qui étudieront dans le but d'obtenir le certificat de contre-maître devant le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada, et de \$20 pour ceux qui étudieront pour passer comme capitaines; et les étudiants qui auront payé leurs honoraires d'entrée, auront droit de suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge, en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

S'il est établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suivi les cours de l'école, sera gratuite. Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire-Provincial, un rapport montrant le nombre et les progrès des élèves, et aussi le nombre des candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, pour des certificats de capitaines ou de contre-maîtres.

Ceux qui désireront entrer à l'école en feront la demande au Secrétaire-Provincial, ou à W. C. Seaton, écuyer, à Québec. Par ordre, J. A. CHAPLEAU, Secrétaire de la Province de Québec. 8-20-tf-110

ON SE DEMANDE OUEST LE JOLI MAGASIN DE MODES

ET DE MARCHANDISES DE GOUT. Il y avait sur la rue Ste. Catherine, près de la rue Jacques Cartier; eh! bien, mesdames, vous n'avez qu'à vous rendre au No. 573, rue Ste. Catherine, entre les rues Montcalm et Wolfe, à l'enseigne du Chapeau Rouge, et vous y trouverez un assortiment complet de toutes espèces de marchandises, spécialement dans les modes importées directement d'Europe. Chapeaux garnis gratis. JOS. ROY, 573, RUE STE. CATHERINE, A l'Enseigne du Chapeau Rouge. 8-15-54-10

A. GELINAS, AVOCAT, No. 44, Rue St. Vincent (en face de l'Hôtel Richelieu), Montréal.

EM. TERQUEM Commissionnaire en Marchandises (Ex-représentant des Editeurs Français à l'Exposition de Philadelphie) 2, BOULEVARD POISSONNIERE, PARIS a le plaisir d'informer messieurs les Libraires et Négociants du Canada, qu'il se charge de tous leurs achats sur la place de Paris, soit en livres ou tous autres articles. Il serait heureux de répondre à toute demande de renseignements. Il sollicite également la faveur des ordres des membres du Clergé pour les fournitures des Institutions catholiques. Les commissions remises seront l'objet d'une attention la plus scrupuleuse. 8-20-52-116 L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS.